CARNET DE BORD DU SECRETAIRE DE CLUB

SAISON 2023-2024

Basket44

loireatlantiquebasketball.org

CARNET DE BORD DU SECRÉTAIRE

Le Comité Départemental de Basket Ball de Loire Atlantique

5 Rue Christophe Colomb
44980 Sainte Luce sur Loire
02.51.85.06.00
contact@loireatlantiquebasketball.org
Site : http://loireatlantiquebasketball.org

Horaires :
Lundi - Mardi – Mercredi - Jeudi : 09H00-12H30 / 13H30 - 17H30
Vendredi : 09H00-12H30 / 13H30-16H00

La Ligue Régionale des Pays de La Loire de Basket Ball

2 rue Paul Gauguin
44800 Saint Herblain
02.51.78.85.85
secretariat@pdlbasket.fr
Site : http://www.paysdelaloirebasketball.org

La Fédération Française de Basket Ball

117 rue du Château des rentiers
75626 Paris Cedex 13
01.53.94.25.00
Site : http://www.ffbb.com

PYRAMIDE D'ORGANISATION

Quelques chiffres de la saison 2022/2023

Mesdames, Messieurs Les Secrétaires de clubs,

Dans la famille Basket, les dirigeants occupent une place importante.

Dans la famille dirigeante, chacune et chacun peut et doit trouver une place, sa place dans l'organisation et le fonctionnement.

En même temps, chacune et chacun doit pouvoir trouver plaisir et épanouissement, soit en faisant profiter l'association de ses connaissances, soit au contraire en découvrant un domaine d'activité inconnu, grâce au club.

Dans la famille Basket, le secrétariat est un poste incontournable. De plus, il est un passage obligé. Quand on ne sait pas, quand on hésite, on vient ou on demande au secrétariat qui est un poste d'animation privilégié.

Sens de l'organisation, de l'animation, du relationnel, de l'anticipation, mais aussi méthode et rigueur sont des qualités pour un bon fonctionnement de cette mission.

La fonction est intéressante, enrichissante et vivante. Voir fonctionner correctement son club procure une très grande satisfaction.

L'objectif de ce guide est d'aider les clubs

SOMMAIRE

I - LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS AU SEIN DU COMITE DÉPARTEMENTAL ET LEURS RÔLES

II – COMMISSION QUALIFICATIONS

1- AFFILIATION A LA FFBB
2- SCHEMA DES OFFRES DE LICENCES ET D'AUTORISATION DES MUTATIONS ET EXTENSIONS
3- VERIFIER SI UN NOUVEAU LICENCIE EST A CREER, RENOUVELER OU MUTER
4- ENVOYER LES LIENS DE PREINSCRIPTIONS POUR LES CREATIONS, RENOUVELLEMENTS DE LICENCES ET MUTATIONS
5- LES ELEMENTS A VERIFIER POUR VALIDER UNE PREINSCRIPTION
6- LES EXTENSIONS T, AST ET AST CTC
7- OBTENIR UNE LICENCE APRES 2 ANS D'EXTENSION T
8- TABLEAU DE SURCLASSEMENTS
9- LE CERTIFICAT MEDICAL, LE SURCLASSEMENT ET LE SURCLASSEMENT EXCEPTIONNEL
10- EXTRACTIONS/ÉDITIONS DEPUIS FBI (LICENCIES DU CLUBS, FAUTES TECHNIQUES, DATE DE FIN DE VALIDITE DES CERTIFICATS MEDICAUX, CORRESPONDANTS DES CLUBS DU DEPARTEMENT …)
11- LES ASSURANCES
12- LES TROMBINOSCOPES
13- LA CHARTE D'ENGAGEMENT
14- LE TITRE DE SEJOUR
15- LES CTC ET LES ENTENTES …

III - COMMISSION COMPÉTITIONS

1- ECHÉANCIER
2- CALENDRIER GENERAL
3- LES ENGAGEMENTS SPORTIFS
4- LISTES DE BRULES
5- ENREGISTREMENT DES HORAIRES DES MATCHS DANS FBI
6- TABLEAU RECAPITULATIF DES TEMPS DE JEU PAR CATEGORIE + TAILLE DE BALLON + PROLONGATION …
7- HORAIRES DES RENCONTRES ET DEROGATIONS
8- ENGAGEMENTS COUPE DE LOIRE ATLANTIQUE
9- LA FEUILLE DE MARQUE EST DEMATERIALISEE ET SE FAIT SUR LE LOGICIEL E-MARQUE.
10- CRITERES D'INSCRIPTION U9/U11
11- ECHAUFFEMENT DES DEFIS U9
12- ECHAUFFEMENT DES U11 D3/D4

IV – DISPOSITIONS FINANCIÈRES

V – COMMISSION TECHNIQUE

VI- GLOSSAIRE

I - LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS AU SEIN DU COMITE DÉPARTEMENTAL ET LEURS RÔLES

● Commission Qualifications :

licences@loireatlantiquebasketball.org

- Les licences (qualification – déqualification – modification de licence)
- Les mutations
- Les extensions (AST (Autorisation Secondaire territoire) / T (prêt de joueur) …)
- L'assistance licence niveau 1 (aide dans la gestion des licences et la gestion des préinscriptions)
- Certificats médicaux et surclassements
- Titre de séjour
- Charte d'engagement
- Photo d'identité pour FBI
- CTC (Coopération Territoriale de club) et Ententes

● Commission Des Compétitions :

competitions@loireatlantiquebasketball.org

- Engagements des équipes (championnat et Coupe de Loire Atlantique), listes des joueurs brûlés
- Création des championnats
- Gestions des rencontres départementales
- Dérogations
- Forfaits

● Commission Mini et Jeunes :

mini@loireatlantiquebasketball.org

Un conseiller territorial est rattaché à cette commission : ctf.mini@loireatlantiquebasketball.org

- Fête du Baby Basket
- Fête Nationale du Mini Basket
- Challenge Benjamins
- Opération Basket Ecole (OBE)
- Label OR CD44 et EFMB (Ecole Française Mini Basket)
- Fidélisation et JAP
- Défi U9 et U11

● Commission Technique :

technique@loireatlantiquebasketball.org

Un conseiller territorial est rattaché à cette commission : ctf.technique@loireatlantiquebasketball.org

- Formations du joueur : Détections et Stage Très Grands Gabarits (TGG)
- Formations de Cadres : Socle Commun de Connaissance, Accompagnateur d'équipe, Brevets Fédéraux …

- **Commission des Officiels :**

cdo@loireatlantiquebasketball.org

Un conseiller territorial est rattaché à cette commission : ctf.arbitre@loireatlantiquebasketball.org

- Formations, stages et recyclage des arbitres départementaux
- Formations et stages des arbitres 14/16 ans
- Les actions d'arbitrage dans les clubs
- Passage des EAD (Examens Arbitres Départementaux)
- Les désignations des arbitres départementaux et des arbitres stagiaires départementaux (les retours des arbitres et les indisponibilités)
- Les observations des arbitres

- **Commission Basket 3X3 :**

3x3@loireatlantiquebasketball.org

Un conseiller territorial est rattaché à cette commission : ctf.vivreensemble@loireatlantiquebasketball.org

- Organiser les championnat 3X3 (SERIES)
- Organiser la Coupe de Loire Atlantique 3X3
- Organiser des tournois Basket 3X3
- Promouvoir la pratique sur le territoire – intervention dans les clubs

- **Commission Vivre Ensemble :**

vivreensemble@loireatlantiquebasketball.org

Un conseiller territorial est rattaché à cette commission : ctf.vivreensemble@loireatlantiquebasketball.org

- Basket Santé
- BaskeTonik
- Micro-Basket
- Basket Loisir
- Basket Entreprise
- Basket Inclusif

- **Commission Société et Mixité :**

societemixites@loireatlantiquebasketball.org

- Lutter contre les incivilités
- Favoriser l'inclusion et l'accès de tous à la pratique du basket
- Lutter contre les discriminations
- Favoriser les bonnes pratiques
- Aider les clubs à valoriser leurs actions écocitoyennes
- Démarche citoyenne

- **Commission Equipement – Commission Patrimoine**

equipements@loireatlantiquebasketball.org

- Homologation des salles
- Gestions des dossiers liés aux équipements (mise à jour des documents obligatoires)
- Conseils pour rénovation/construction des gymnases

- **Autres contacts utiles :**

Président : president@loireatlantiquebasketball.org
Secrétaire Général : secretairegeneral@loireatlantiquebasketball.org
Directeur : directeur@loireatlantiquebasketball.org
Service comptabilité : comptable@loireatlantiquebasketball.org
Service Secrétariat Général : contact@loireatlantiquebasketball.org

LE RÔLE DU SECRETAIRE DE CLUB AVEC LE COMITÉ, LA LIGUE ET/OU LA FÉDÉRATION

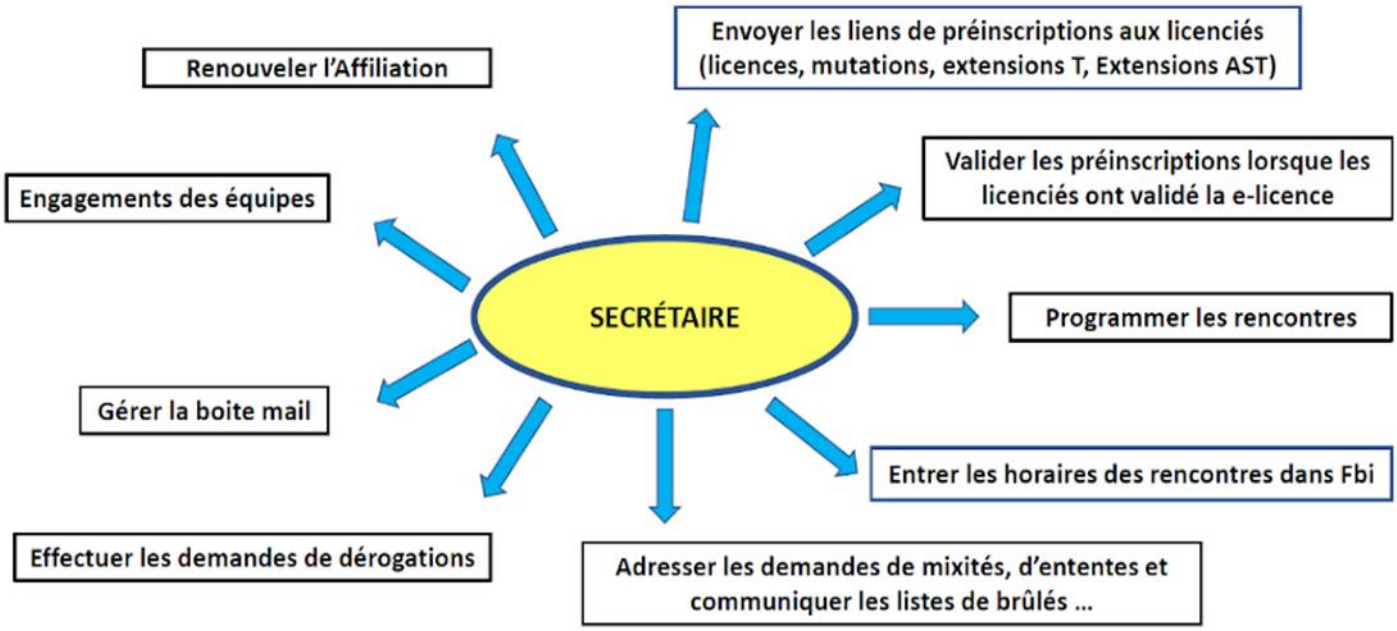

L'UTILISATION DU LOGICIEL « FBi »

https://extranet.ffbb.com/FBi/connexion.do

FFBB

FBI 2022-2023

Identifiant ou e-mail
PDL0044*** numéro affiliation club

Mot de passe
••••••••

CONNEXION

Mot de passe oublié ?

Informations et événements à venir

- Si vous rencontrez des soucis depuis la mise à jour du 9 mai, procédez au vidage du cache de votre navigateur
- A l'attention des Référents Licence Comités, pour toute demande de modification de licence concernant un titre de séjour ou une charte d'engagement, merci de la soumettre par mail à " assistancelicence@ffbb.com "

France Basket Informations. © Copyright Fédération Française de BasketBall

Nous contacter V3.1.5A du 10/05/2023

L'UTILISATION DU LOGICIEL « FBi »

- Le logiciel FBi est la plateforme de travail des secrétaires … **outil indispensable** !
- Le mot de passe de connexion est à changer lors de la première connexion à partir du 1er juillet.

Les différents onglets

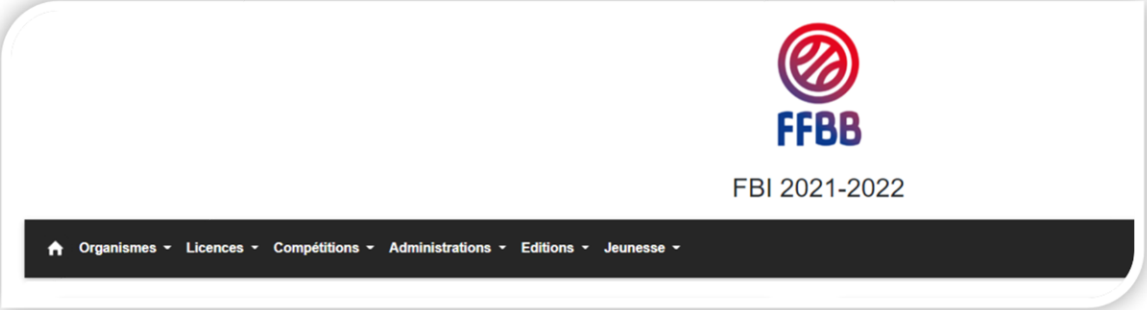

L'UTILISATION DU LOGICIEL « FBi »

1. ORGANISME	Permet d'effectuer l'affiliation de votre club
2. LICENCES	Envoi des liens de préinscriptions Suivi de la gestion des licences
3. COMPETITIONS	Saisie des horaires des rencontres, des résultats Demande de dérogations Composition des trombinoscopes des équipes Téléchargement e-Marque V2
4. ADMINISTRATIONS	Pour la gestion des utilisateurs
5. EDITIONS	Permet de ressortir différentes listes d'informations
6. JEUNESSE	Inscriptions aux OBE (Opération Basket Ecole) Inscriptions et demandes de Labélisation Inscriptions JAP (Je joue, j'arbitre et je participe)

LISTE ET NUMÉROS DES CLUBS DU DÉPARTEMENT (3 derniers chiffres)

Le numéro du club est à rappeler à chaque correspondance (mails, courriers…)

001	BASKET CLUB BASSE LOIRE
004	REZE BASKET 44
005	AL CHAUVINIERE
006	ALC CHATEAUBRIANT
007	BOUGUENAIS BASKET
008	AL CREMETTERIE
010	LES FRECHETS BC ST NAZAIRE
011	AL GARENNES NANTES
015	ALPC MOULIN NANTES BASKET
016	JEANNE D'ARC DE BESNE
019	PONTCHATEAU BASKET CLUB
020	ASSOCIATION BC DERVAL
021	ASC ST MEDARD DOULON NANTES
026	ESCOUBLACAISE
028	ASC TRIGNAC
031	USB FROSSAY ST VIAUD
033	AS ST ROGATIEN NANTES
034	NANTES BREIL BASKET
037	BASKET SUD LOIRE
038	SEVRE ET MAINE BASKET
040	VERTOU BASKET
043	BC ST PAUL REZE
046	EB SORINIERES
047	ELAN DE GORGES
049	ASSO OUDON
053	ETOILE ARTHONNAISE
056	NOTRE DAME BASKET CLUB
057	VAIR SUR LOIRE BASKET
059	GARS D'HERBAUGES BOUAYE
060	GAZELLES BLINOISES
061	SUD RETZ BASKET
063	NANTES BASKET HERMINE
064	ESPERANCE MOUETTE BC
065	LA LEGEENNE
066	NOZAY OMNISPORT

067	ORVAULT SPORTS BASKET
068	PAMPRES VALLETAIS
070	SAINTE LUCE BASKET
071	RC DONGES
072	ST ANDRE BASKET BALL
073	SAINT CYR BASKET HERBIGNAC
075	LAC ET TENU BASKET
076	ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS
078	CSP RETZ BASKET
080	TEMPLE VIGNEUX BASKET CLUB
081	BASKET CLUB HERICOIS
082	CHOLTIERE PAULX MER MORTE
083	STEPHANOISE MONTOIR DE BRETAGNE
085	MONTBERT GENESTON LE BIGNON
086	GUERANDE BASKET
087	CARQUEFOU BASKET
088	US PONT SAINT MARTIN BASKET
089	GRAND LIEU BASKET
090	US STE REINE DE BRETAGNE
091	USVR VARADES BASKET
093	VAILLANTE IMMACULEE ST NAZAIRE
096	I.B.C. INDRE BASKET CLUB
102	SAINT SEBASTIEN BASKET CLUB
103	ASSOCIATION SPORTIVE CORDEMAISIENNE
104	BEAUJOIRE BASKET CLUB
106	JS ST ETIENNE DE MONTLUC
108	ASPTT NANTES
111	CS AIGREFEUILLE REMOUILLE BASKET
113	AMICALE ST LYPHARD
116	ST BREVIN BASKET CLUB
121	CHABOSSIERE OCB
122	AS SION LUSANGER
123	ABC DES TROIS RIVIERES
126	ES PORNICHET
129	ESP CROSSAC

133	ETOILE DE CLISSON BASKET
134	OPEN DE L'ERDRE
135	ETOILE SPORTIVE DE COUERON
138	GROUPE ST VINCENT LE PALLET
139	HERBADILLA LA CHEVROLIERE
140	HIRONDELLES ST JULIEN CONCELLES
141	SULLY BASKET
142	BASKET CLUB LOROUX LANDREAU-BC2L
143	BASKET CLUB DU BRIVET
145	LES MONTAGNARDS LA MONTAGNE
146	NORT S/ ERDRE AC LES TOUCHES BASKET
147	PAZENNAIS BASKET CLUB
148	PAYS D'ANCENIS BASKET
150	ST NAZAIRE OLYMPIQUE SPORTIF
152	ST SAUVEUR BOUVRON
155	ST JOACHIM BRIERE SPORT
156	SAUTRON BASKET CLUB
157	SIMILIENNE NANTES
159	SPORTING CLUB ORVAULT
161	FALLERON TOUVOIS BASKET CLUB
162	ST HERBLAIN BASKET CLUB
164	US CHAPELLE BASSE MER
165	UNION BASKET LOGNE
167	AS BASKET GETIGNE - BOUSSAY
169	ROUANS BASKET CLUB
171	US THOUAREENNE THOUARE
172	PETIT MARS BASKET CLUB
175	AS SAFFREENNE
176	ELAN FAYEN FAY DE BRETAGNE
178	AS GRANDCHAMP BASKET
179	AS HEULINOISE BASKET BALL
180	AS ST HILAIRE DE CLISSON
181	ALS PLAISANCE ST NAZAIRE
184	ASL ST MALO DE GUERSAC
185	JOUE BASKET

189	GOLF BASKET CLUB HERBLINOIS
190	BASKET CLUB BASSE GOULAINE
191	ERDRE BASKET CLUB
192	BASKET CLUB DE FEGREAC
197	AL OUCHE DINIER REZE
200	BC CORSEPTIN
203	AS LA MADELEINE GUERANDE
208	CLUB BASKET COUFFE
214	TREILLIERES BASKET CLUB
215	LE GAVRE BASKET CLUB
217	UNION DU SILLON BASKET CLUB
219	ST MARS DU DESERT
220	MOISDON BASKET
221	ATLANTIQUE BC TURBALLAIS
225	AS BRAINS BASKET
230	BASKET CLUB SUCE SUR ERDRE
235	FOYER DES JEUNES BASKETTEURS MALVILLE
238	CELLIER MAUVES BASKET CLUB
241	ATLANTIQUE BC NAZAIRIEN
245	CASSON BASKET CLUB
250	PORNIC BASKET ST MICHEL
251	LA PLANCHE VIEILLEVIGNE BASKET
302	NANTES THE PROCESS
303	ASSOCIATION DE LA SELECTION NATIONALE GENDARMERIE DE BASKET-BALL
304	ATC BASKETBALL
631	BC MISSILLAC LA CHAPELLE
56005	AVANT GARDE ARZAL BASKLET BALL
56041	BASKET CLUB BZH RIEUX ST DOLAY
56042	BREIZH SPORT MARZAN BASKET
56048	BC DE LA VILAINE NIVILLAC
56058	BASKET SUD VILAINE

QUALIFICATIONS

II - COMMISSION QUALIFICATIONS

1- AFFILIATION DU CLUB A LA FFBB

Une association (A) s'affilie pour devenir membre de la FFBB et partager ses valeurs. Cette affiliation permet au club de bénéficier d'avantages :

L'affiliation est accordée par le Bureau Fédéral et elle entraîne l'obligation de respecter l'ensemble des dispositions des statuts et des règlements fédéraux

- Bénéficier d'une assurance Responsabilité Civile
- Pour en savoir plus sur l'assurance Responsabilité Civile, rendez-vous sur la page fédérale : cliquez-ici
- Accéder aux Applications Métiers de la FFBB (FBi, e-Marque...)
- Accès aux Formations dispensées par la FFBB
- Bénéficier des actions, animations et compétitions organisées par la FFBB
- Bénéficier des projets d'accompagnements de la FFBB pour ses structures
- Bénéficier d'un droit de vote et d'être représentée auprès des instances

Le paiement du renouvellement d'affiliation n'est pas dématérialisé, il conviendra de faire parvenir les sommes dues au comité par le moyen de paiement sélectionné dans la demande.

1. Le renouvellement d'affiliation dématérialisé sera disponible dans FBI, à compter du 1er juin, et jusqu'au 30 juin (jour de bascule de saison).
2. Le processus de renouvellement d'affiliation en ligne n'est possible que pour les associations de type A1.
3. Si le club procède à son renouvellement d'affiliation en ligne avant le 30 juin, à compter du 1er juillet son renouvellement d'affiliation est effectif (dès lors que le BF n'a pas refusé sa ré-affiliation dans le délai de 1 mois - article 301.3 RG). Le club pourra donc qualifier ses adhérents et gérer plus facilement ses licences. De plus, cela permettra aux adhérents de choisir plus facilement leur offre de licence, car les offres du club seront à jour.
4. A partir du 1er juillet, le club n'aura plus accès au formulaire de renouvellement d'affiliation en ligne mais devra engager les démarches via le formulaire PDF. L'accès à FBI sera temporairement restreint, et ce jusqu'à l'envoi de sa demande laquelle réactivera ses droits. Donc le club ne pourra pas faire de prise de licence, ni qualifier ses adhérents.

Tout président de club doit être licencié à la FFBB. Dans le but d'améliorer le contrôle de cette obligation, pour déclencher la génération des licences du club, le président doit impérativement rattacher sa licence (ou sa préinscription) lors du renouvellement d'affiliation.

SI le club n'a pas lié son président, ses licences ne seront pas générées au 1er juillet.

Voici la marche à suivre :

Etape 1 : Création de la préinscription

1/ Envoi du lien de préinscription au président
2/ Le président complète son formulaire e-Licence
3/ Le club valide la préinscription

Etape 2 : Faire la ré affiliation via FBI

Cela se passe au moment de renouveler son affiliation.
Dans FBi, dans l'onglet « Organisme », « Renouvellement d'affiliation »

Se rendre alors dans l'onglet « **Membres** »

Il existe alors 2 cas de figure :
1er cas : Le président est un nouveau licencié
2ème cas : le président est déjà licencié

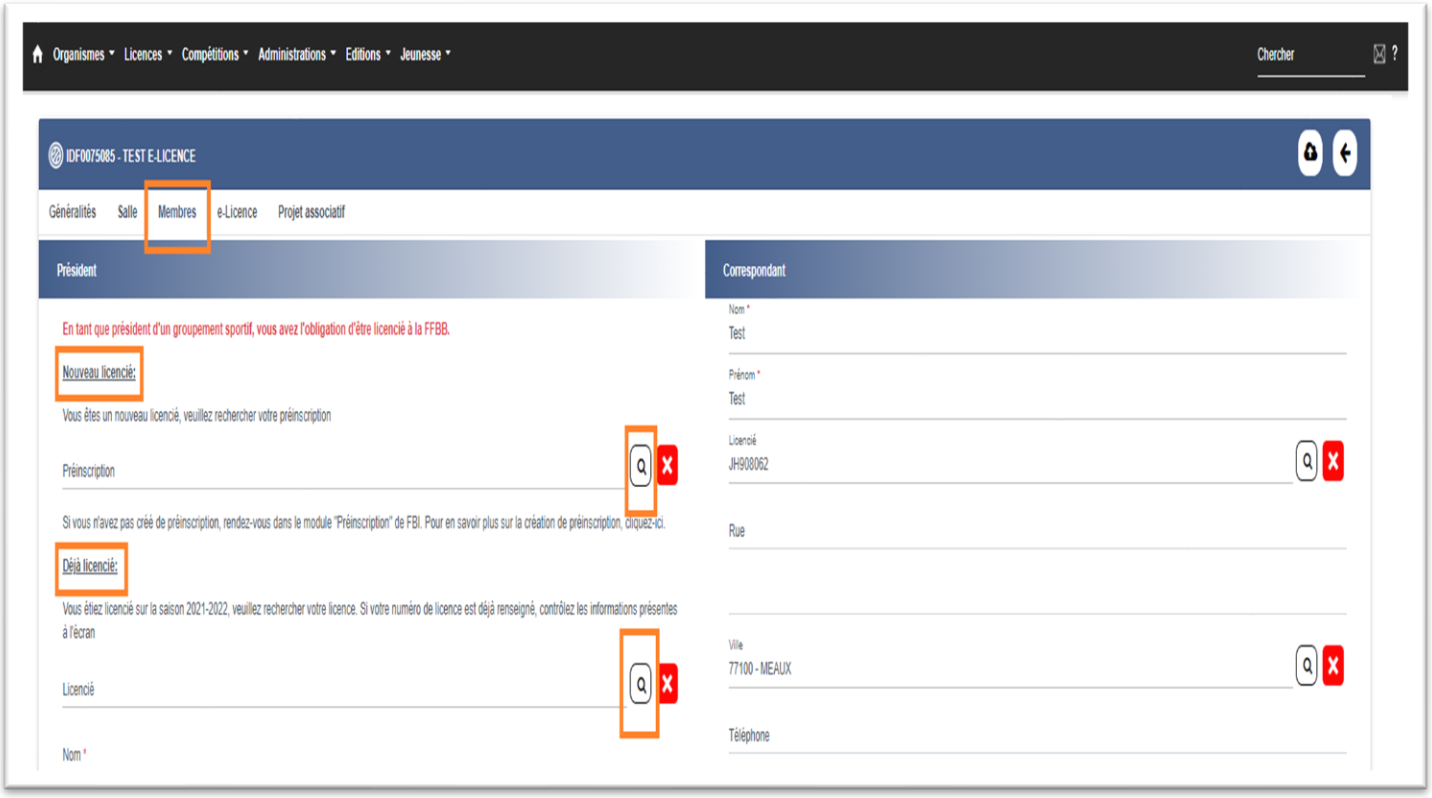

a) Le président est un nouveau licencié :

Vous avez au préalable créé la préinscription du président, n'hésitez pas à consulter l'article pour vous aider (Préinscription d'un président jamais licencié et validation club)

Cliquez sur la loupe dans la partie « Nouveau licencié » pour rechercher la préinscription.

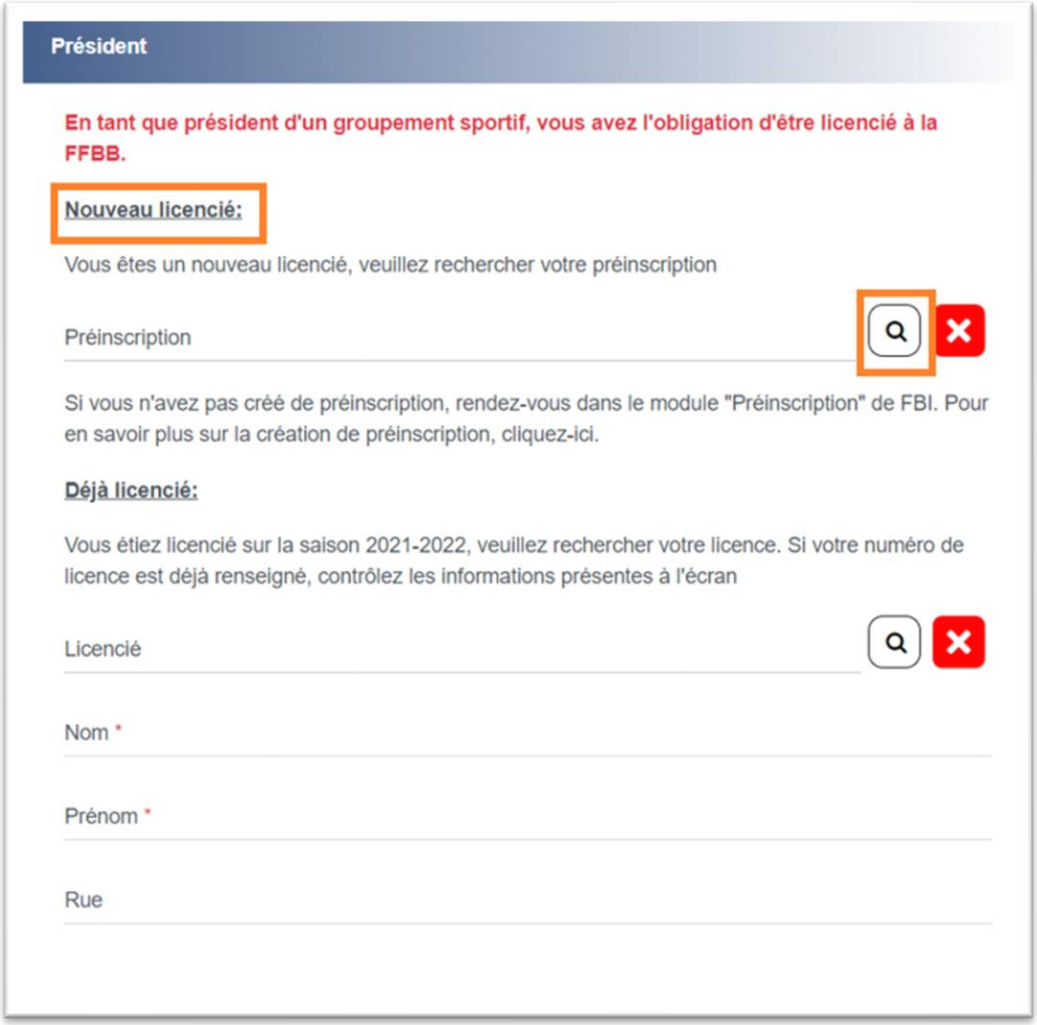

Saisissez les champs nécessaires afin de lancer la recherche puis cliquez sur « Rechercher »

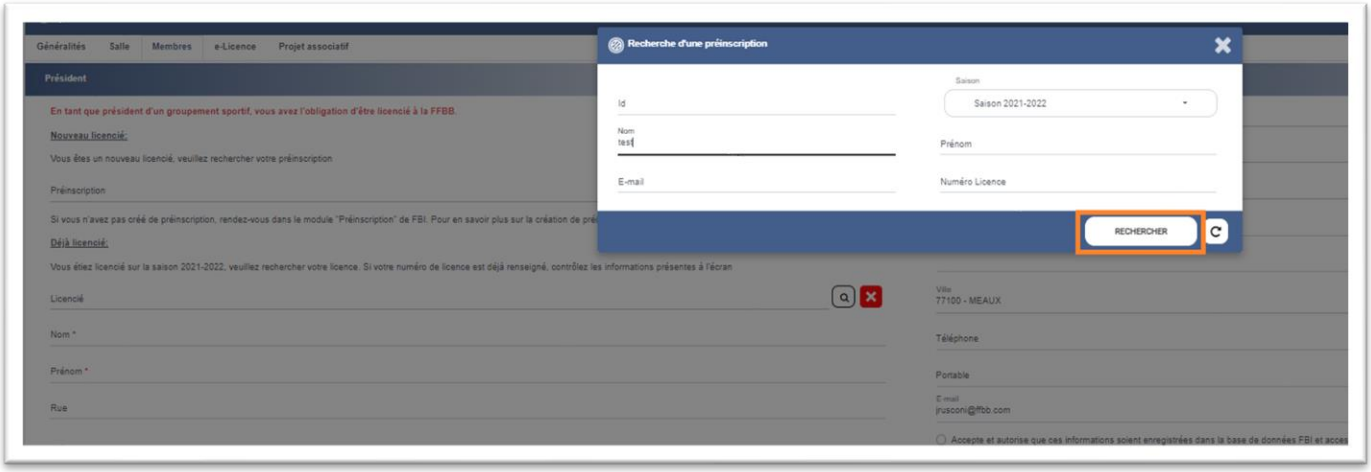

Cliquez sur la préinscription du président.

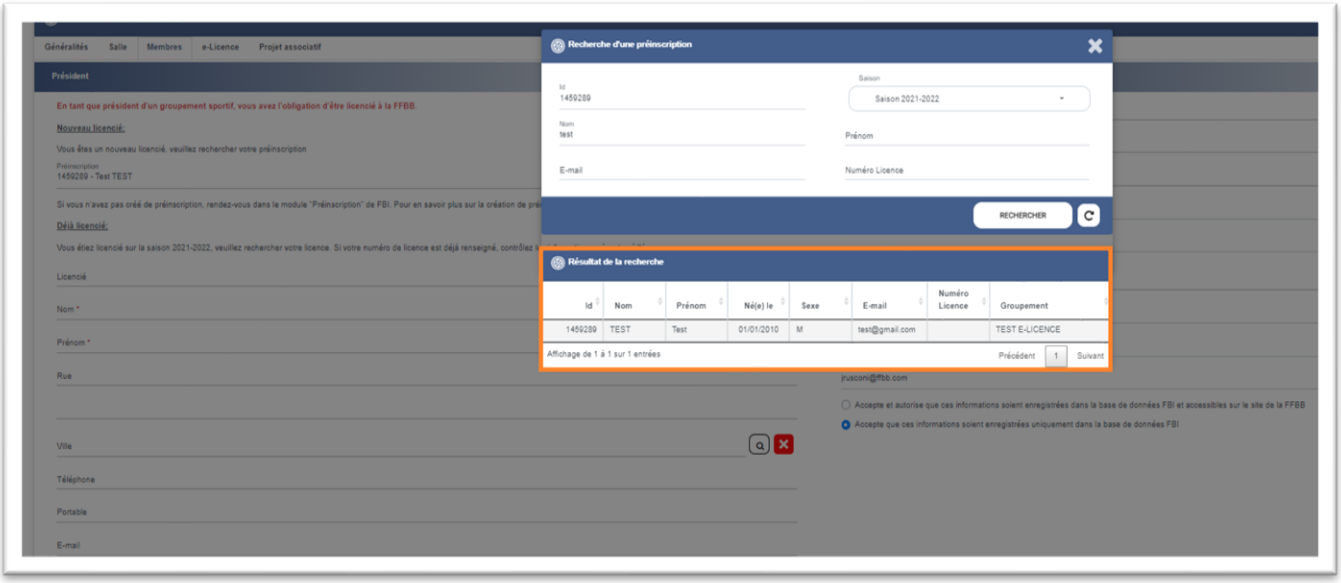

Les informations se mettent alors à jour, vous pouvez poursuivre votre renouvellement d'affiliation.

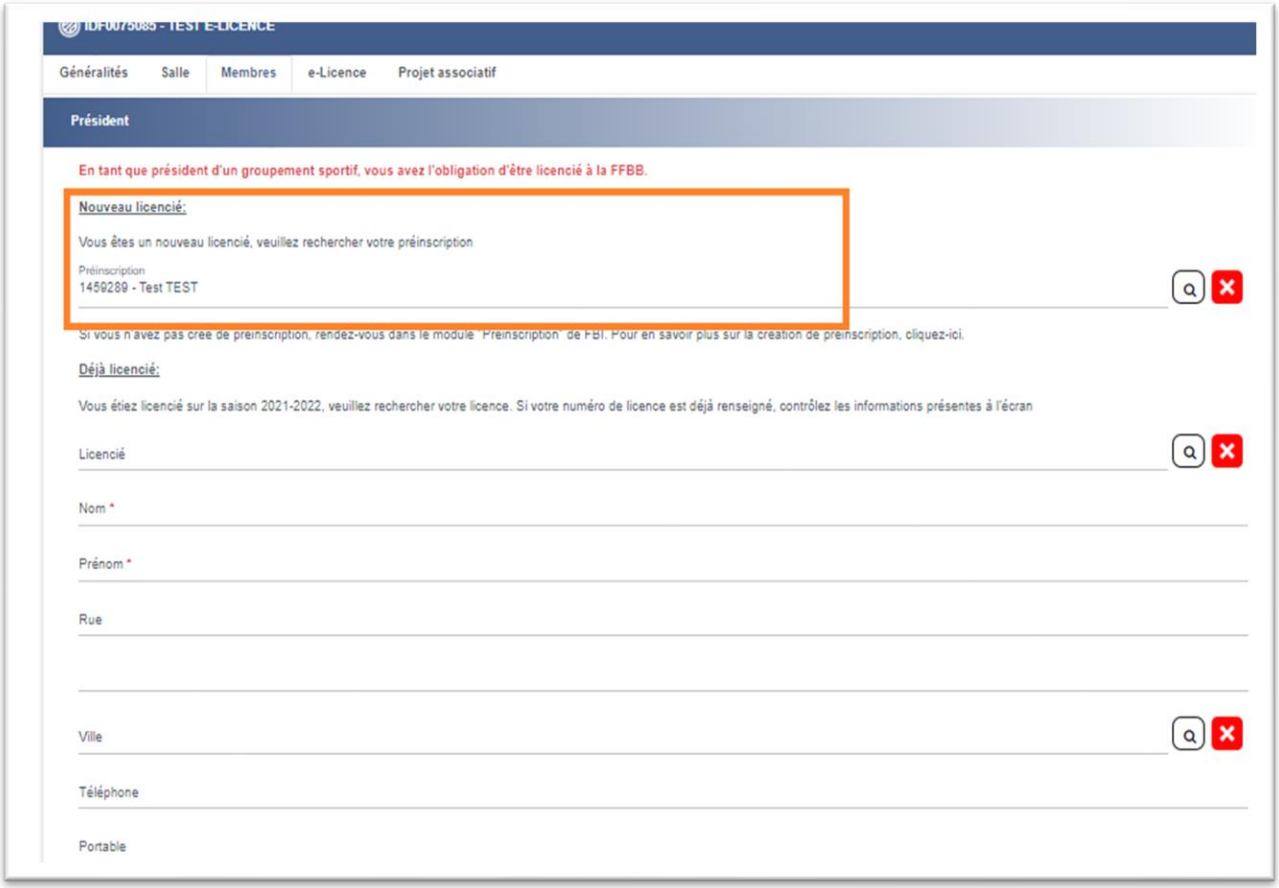

b) Le président est déjà licencié :

Quand vous serez en train de procéder au renouvellement d'affiliation, rendez-vous dans l'onglet « Membres », « Président », « Déjà Licencié » et cliquez sur la loupe.

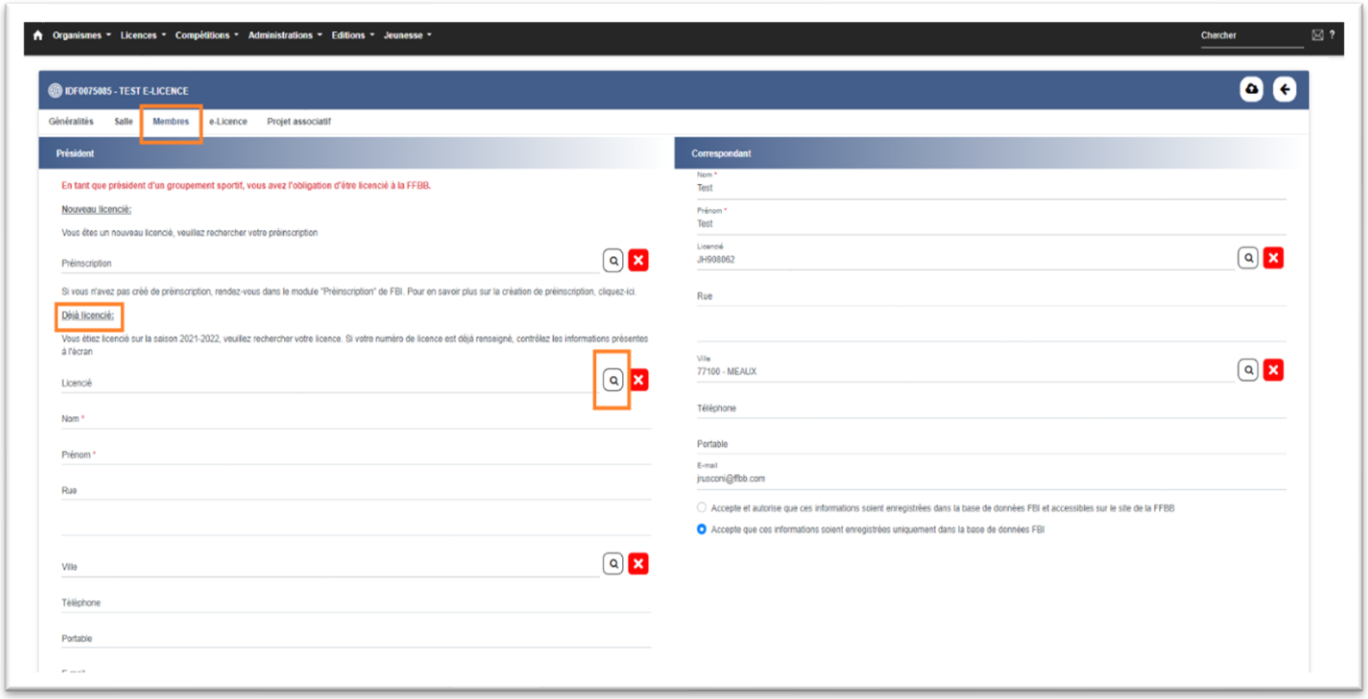

Un écran apparaît, remplissez les champs nécessaires et cliquez sur « Rechercher ».
Si vous recherchez un président licencié dans un autre club, cochez "Recherche Nationale".
Si le club n'était pas licencié la saison précédente cliquez sur "Recherche dans la base historique".

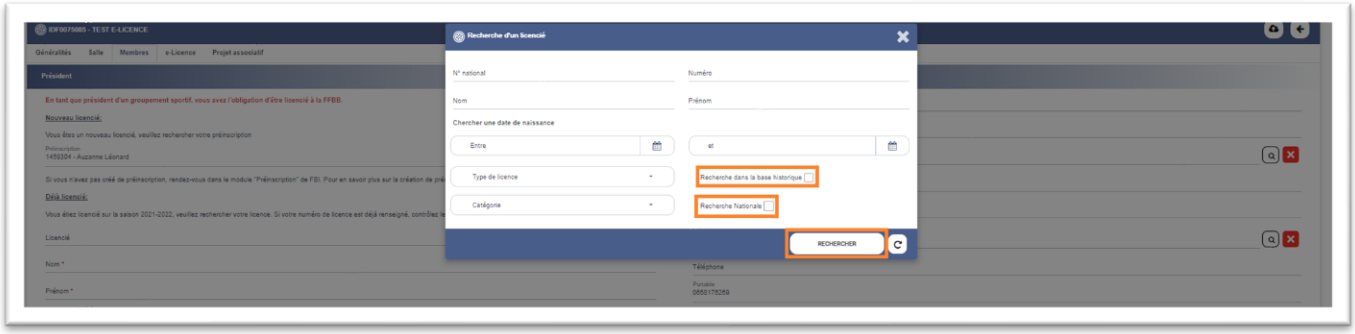

Cliquez ensuite sur la licence du président.

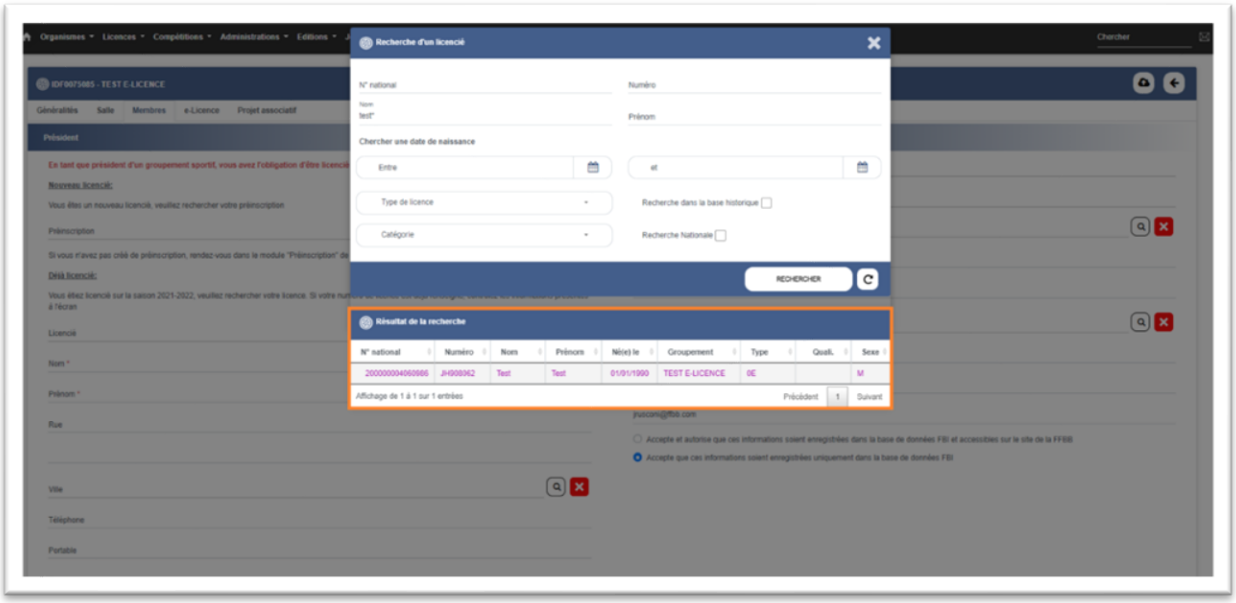

Les informations se mettent alors à jour automatiquement :

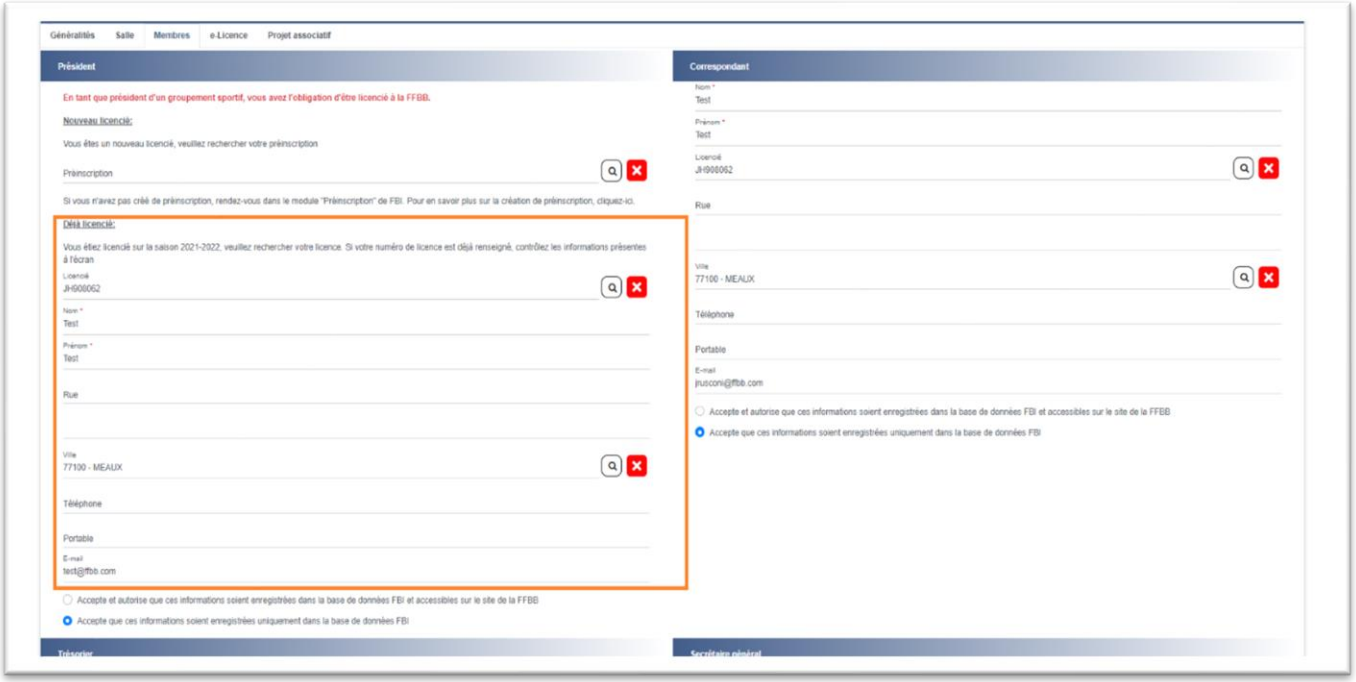

Une fois que cela est fait, vous avez lié le président au club et vous pouvez poursuivre le renouvellement d'affiliation.

c) Autre cas :

Si le président n’a pas fait son renouvellement de licence, l’affiliation ne sera donc pas renouvelée. Il faudra alors procéder au renouvellement par format papier.
Les licences du club seront générées dès que le président sera renouvelé.

2. SCHEMA DES OFFRES DE LICENCES ET D'AUTORISATION DES MUTATIONS ET EXTENSIONS

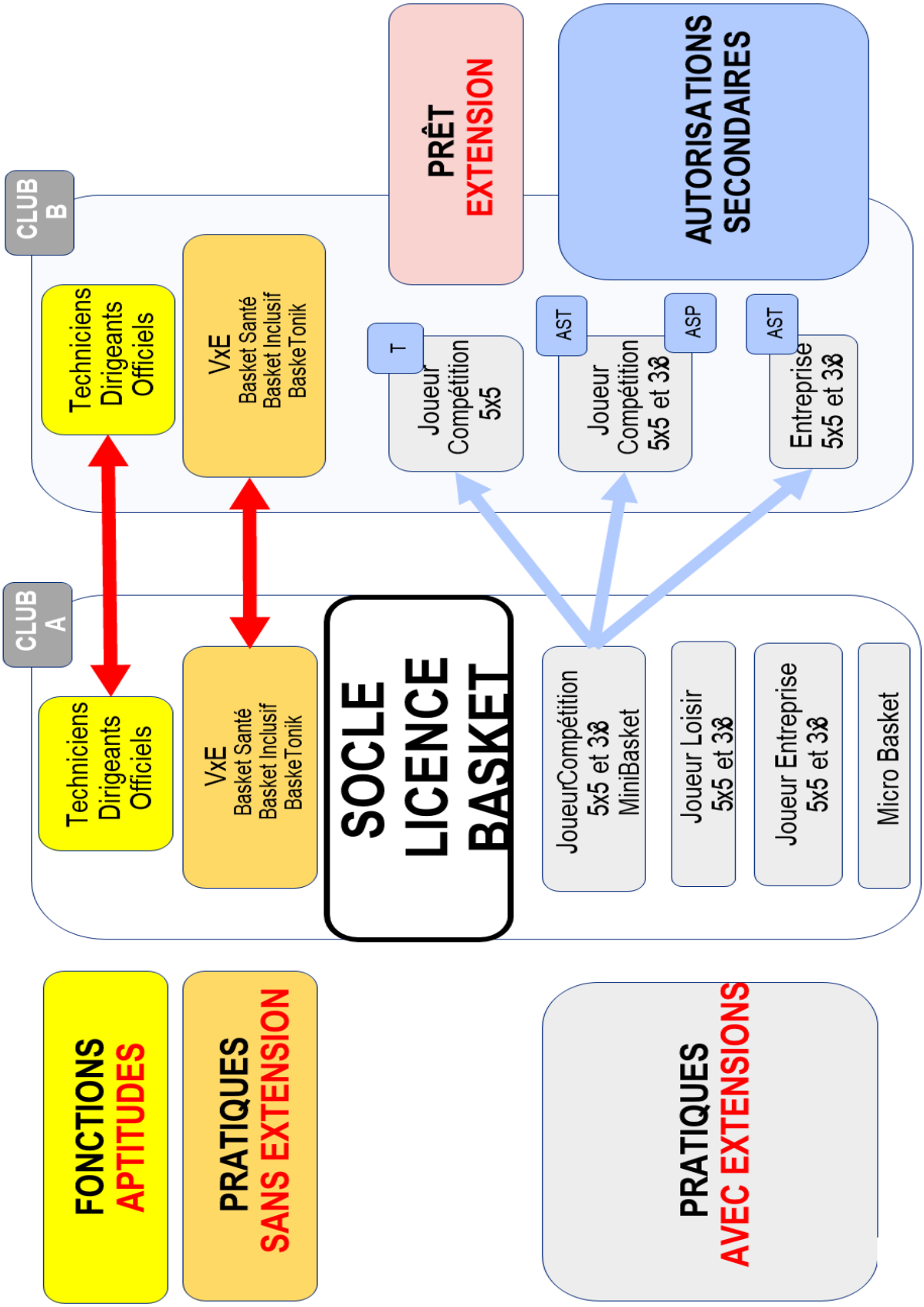

3. VÉRIFIER SI UN « NOUVEAU » LICENCIÉ EST A CRÉER, A RENOUVELER OU A MUTER

Une nouvelle personne souhaite prendre une licence dans votre club mais vous ne savez pas si elle a déjà joué au basket.
Peut-elle a-t-elle déjà été licenciée plusieurs années auparavant ? Peut-être était-elle licenciée la saison précédente dans un autre club ?

Il faut en effectuer la recherche dans FBi.

- Dans l'onglet « Licences »
- Gestion des licences »
- Entrer le Nom puis * (exemple : Dupont*) ainsi que le prénom* (exemple : Jules*)

Plusieurs cas de figure :

- Si vous cochez « recherche dans la base historique », cela signifie que la personne a déjà été licenciée mais pas en saison N-1, dans ce cas vous devrez renouveler sa licence dans la gestion des préinscription en cochant « depuis la base historique ».

- Si vous cochez « recherche Nationale », cela signifie que la personne était licenciée sur la saison N-1 dans un autre club. Dans ce cas, il faudra faire une demande de mutation depuis la gestion des préinscriptions.

- Si vous ne cochez aucune de ces deux cases, cela signifie que la personne n'a jamais eu de licence FFBB et qu'il faut lui en créer une depuis la gestion des préinscriptions.

Dans le cadre du contrôle de l'honorabilité, la pièce d'identité sera demandée à tous les licenciés de plus de 18 ans. Si un document d'identité est déjà présent sur FBI, la pièce ne sera pas demandé sur le formulaire e-Licence.

4. ENVOYER LES LIENS DE PRÉ INSCRIPTION POUR LES CRÉATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE LICENCES ET MUTATIONS

Le club peut effectuer les pré-inscriptions de ses adhérents, via FBI à partir du 1er juin. La pré-inscription correspond à l'envoi d'un mail à son adhérent (nouveau ou actuel) contenant un lien hypertexte. Ce lien hypertexte permettra à l'adhérent de faire sa demande de e-Licence. Il devra y remplir ses renseignements et y joindre les justificatifs nécessaires.

Le club pourra ensuite valider la préinscription. La licence sera générée seulement à partir du 1er juillet et uniquement si celui-ci est bien affilié.

Vous trouverez ci-dessous la liste des cas non éligibles au processus e-Licence :

1. Les joueurs ayant une licence Jaune (JH, JN) ou Orange (OH, ON) l'année précédente et souhaitant évoluer au niveau pré-national ou national
2. Les joueurs ne possédant pas d'adresse de courriel ou d'ordinateur
3. Les demandes d'extensions ou d'autorisation secondaire ASP
4. Les demandes "Hors-Club" (exemple licence contact)
5. Les mutations pour les joueurs déjà qualifiés sur la saison en cours
6. Les mutations pour les joueurs protégés (lié par une convention au club de départ)
7. Les mutations pour les mineurs provenant des territoires ultramarins vers la métropole
8. Les demandes de surclassement complexes

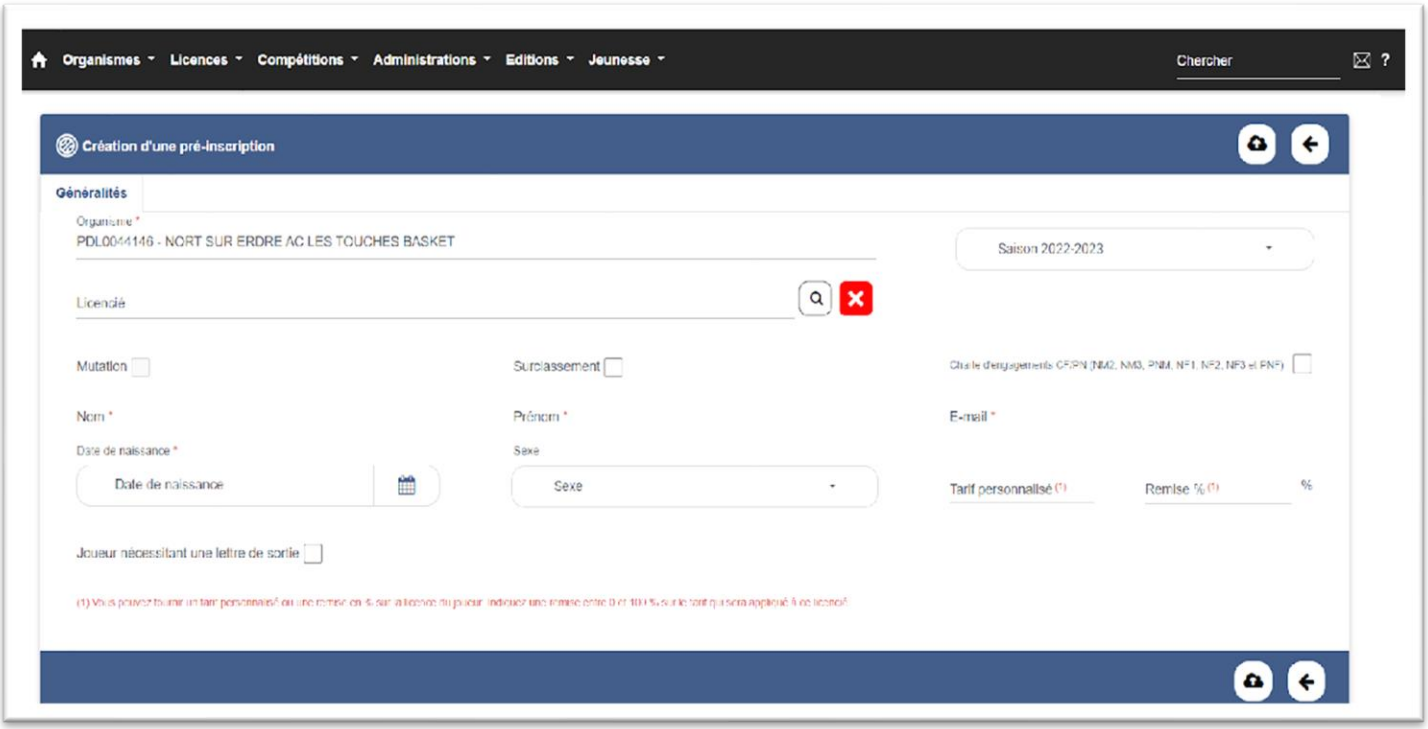

A - Création d'une licence

Lors de la **première prise de licence**, le club doit collecter quelques informations auprès de son licencié :

- Le nom (d'usage et/ou de naissance)
- Le prénom
- Le genre
- La date de naissance
- L'adresse électronique à jour
- Si le club souhaite lui proposer un surclassement simple
- Si le joueur va jouer en pré national ou national (pour la charte d'engagement)

Bien vérifier que la personne n'a jamais été licenciée au préalable.

Procédé pour créer un lien de préinscription pour une création de licence :

- Onglet « Licences »
- Gestion des préinscriptions
- Créer (en haut, à droite de la fenêtre)
- Noter le nom, le prénom, la date de naissance, le sexe ainsi que l'adresse électronique
- Cocher si besoin « le surclassement » et « La Charte d'engagement »
- Cliquer sur le bouton « SAUVEGARDER » (nuage avec flèche en bas à droite de l'écran)

Un mail automatique sera envoyé au futur licencié avec un lien sur lequel il devra cliquer pour compléter sa préinscription.

B – Renouvellement d'un licencié de votre groupement sportif (licencié en saison N-1)

Lors d'un **renouvellement de licence**, le club doit collecter les informations suivantes auprès de son licencié :

- Le courriel à jour
- Si le club souhaite lui proposer un surclassement simple
- Si le joueur va jouer en pré national ou national (pour la charte d'engagement)

Procédé pour créer un lien de préinscription pour un renouvellement de licence

- Onglet « Licences »
- Gestion des licences
- Possibilité de mettre des filtres en sélectionnant par sexe, catégorie, offre de pratique …
- Lancer la recherche
- Cocher les licenciés que vous souhaitez renouveler (de 1 au 20 de la page)
- Cliquer sur « Préinscrire les licenciés sélectionnés » en bas à droite de la fenêtre
- Confirmer vouloir proposer à la pré-inscription les licenciés sélectionnés
- Cocher de nouveau les licenciés que vous souhaitez préinscrire. Vous avez à ce moment la possibilité de cocher le surclassement, la Charte d'engagement, de noter le tarif personnalisé ou la remise sur le montant de la cotisation.
- Penser à bien vérifier l'adresse Électronique
- Cliquer sur « Valider les préinscriptions »
- Confirmer l'envoi

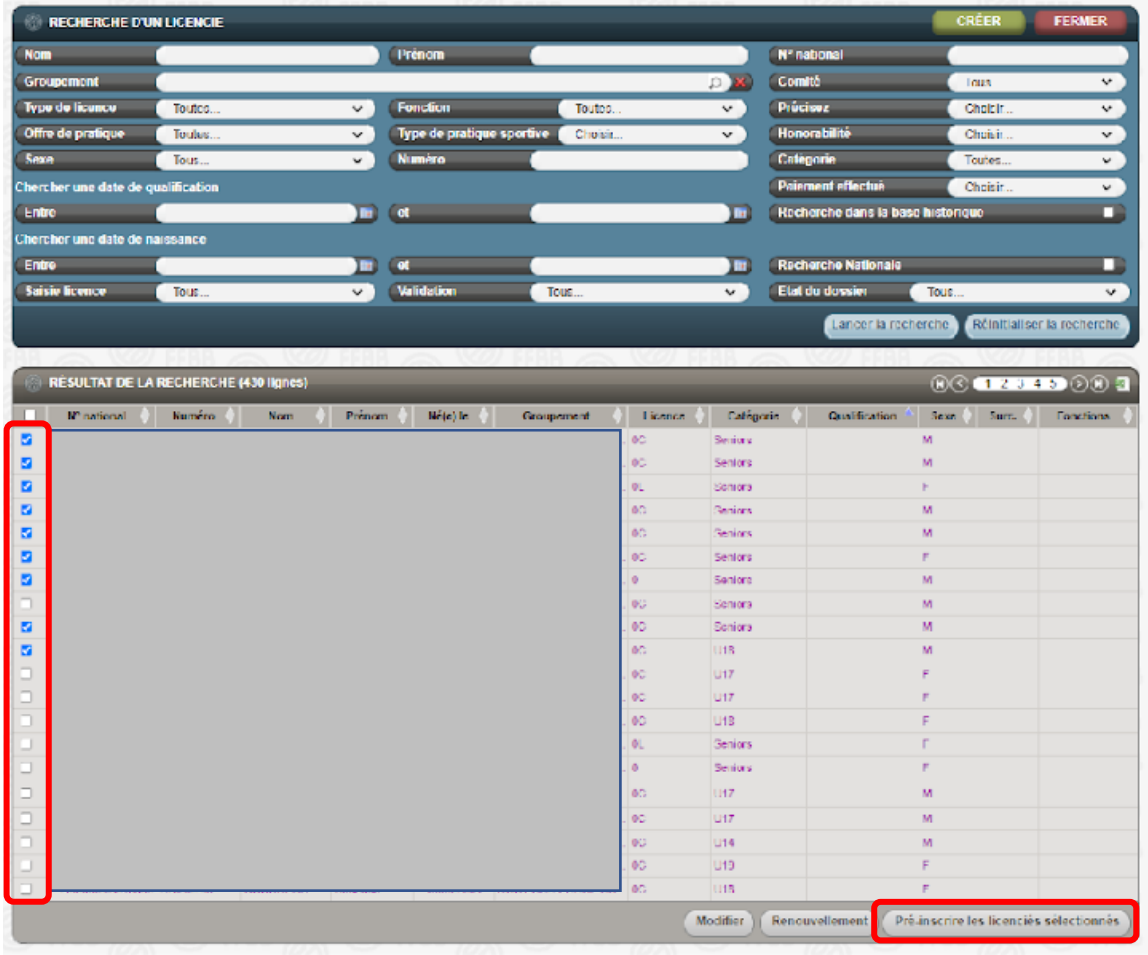

L'opération devra être reconduite pour chaque page.

Un mail automatique sera envoyé au futur licencié avec un lien sur lequel il devra cliquer pour compléter sa préinscription.

C – Renouvellement d'un licencié « non licencié » la saison N-1

Toute personne ayant déjà été licenciée FFBB possède un numéro de licence.
Avant de lui créer un lien de préinscription, il faut vérifier l'orthographe du nom et du prénom de sa licence en effectuant une recherche via la base historique.

Procédé pour créer un lien de préinscription pour un renouvellement de licence depuis la base historique

- Onglet « Licences »
- Gestion des préinscriptions
- Cliquer sur « Créer » en haut à droite de la fenêtre
- Cliquer sur la loupe au bout de la ligne « Licence »
- Noter le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de licence si vous l'avez
- Cocher « Recherche dans la base historique »
- Lancer la recherche
- Cliquer sur la ligne du licencié (écriture rose)
- Si besoin cocher le surclassement et la Charte d'engagement
- Bien vérifier (la modifier si besoin) l'adresse Électronique
- Cliquer sur le nuage en bas à droite pour SAUVEGARDER

Un mail automatique sera envoyé au futur licencié avec un lien sur lequel il devra cliquer pour compléter sa préinscription.

D – Créer un lien de préinscription pour MUTATION

- Onglet « Licences »
- Gestion des préinscriptions
- Cliquer sur le bouton « CRÉER » en haut à droite de la fenêtre
- Cliquer sur la loupe au bout de la ligne « Licencié »
- Entrer le Nom, le Prénom et le numéro de licence
- Cocher « Recherche Nationale »
- Cliquer sur la ligne du licencié souhaité
- Vérifier l'adresse E-mail
- Cocher surclassement et charte d'engagement si besoins
- Possibilité de noter le tarif personnalisé et/ou la remise
- Cliquer sur le nuage en bas à droite de la fenêtre pour SAUVEGARDER

Un mail automatique sera envoyé au futur licencié avec un lien sur lequel il devra valider sa demande de démission/mutation puis compléter sa préinscription en faveur du nouveau groupement sportif.

Les différentes périodes de mutation :

- Période normale : du 1er au 30 Juin 2023 : 1C
- Période exceptionnelle : du 1er juillet au 30 Novembre 2023
- Période exceptionnelle : du 1er décembre 2023 au 28 Février 2024

  a – Mutation justifiée : permet d'évoluer au niveau CF-PN : 1C

  b – Mutation non justifiée : permet d'évoluer au niveau inférieur CF-PN : 2C

L'application de ces périodes de mutation est déterminée par :

- La date du récépissé d'envoi dans le cadre d'un processus non dématérialisé ;
- La date d'enregistrement de la démission dans le cadre d'un processus dématérialisé ;

PERIODE NORMALE

Du 1er au 30 Juin 2023

- Attribution d'une licence de type 1C
- Permet d'évoluer à un niveau CF-PN

* Prolongement exceptionnel au regard du contexte sanitaire

PERIODE EXCEPTIONNELLE

DU 1er JUILLET au 30 NOVEMBRE

Mutation Justifiée

Production de justificatifs nécessaires

Attribution d'une licence de type 1C

Permet d'évoluer à un niveau CF-PN

Mutation Non Justifiée

Absence de justificatifs

Attribution d'une licence de type 2C

Permet d'évoluer à un niveau Inférieur à la pré-nationale

Durant cette période une mutation ne peut pas être refusée même si elle n'est pas justifiée

PERIODE EXCEPTIONNELLE

DU 1er DECEMBRE AU 28 FEVRIER

Mutation Justifiée*

Attribution d'une licence de type 2C

Permet d'évoluer à un niveau inférieur à la pré-nationale

Mutation Non Justifiée

Pas de délivrance de licence

* Tout licencié U17 et moins (uniquement): pourra déroger à la condition du changement de domicile pour obtenir une licence typée 2, à la condition nécessaire qu'il justifie de l'accord du club quitté.

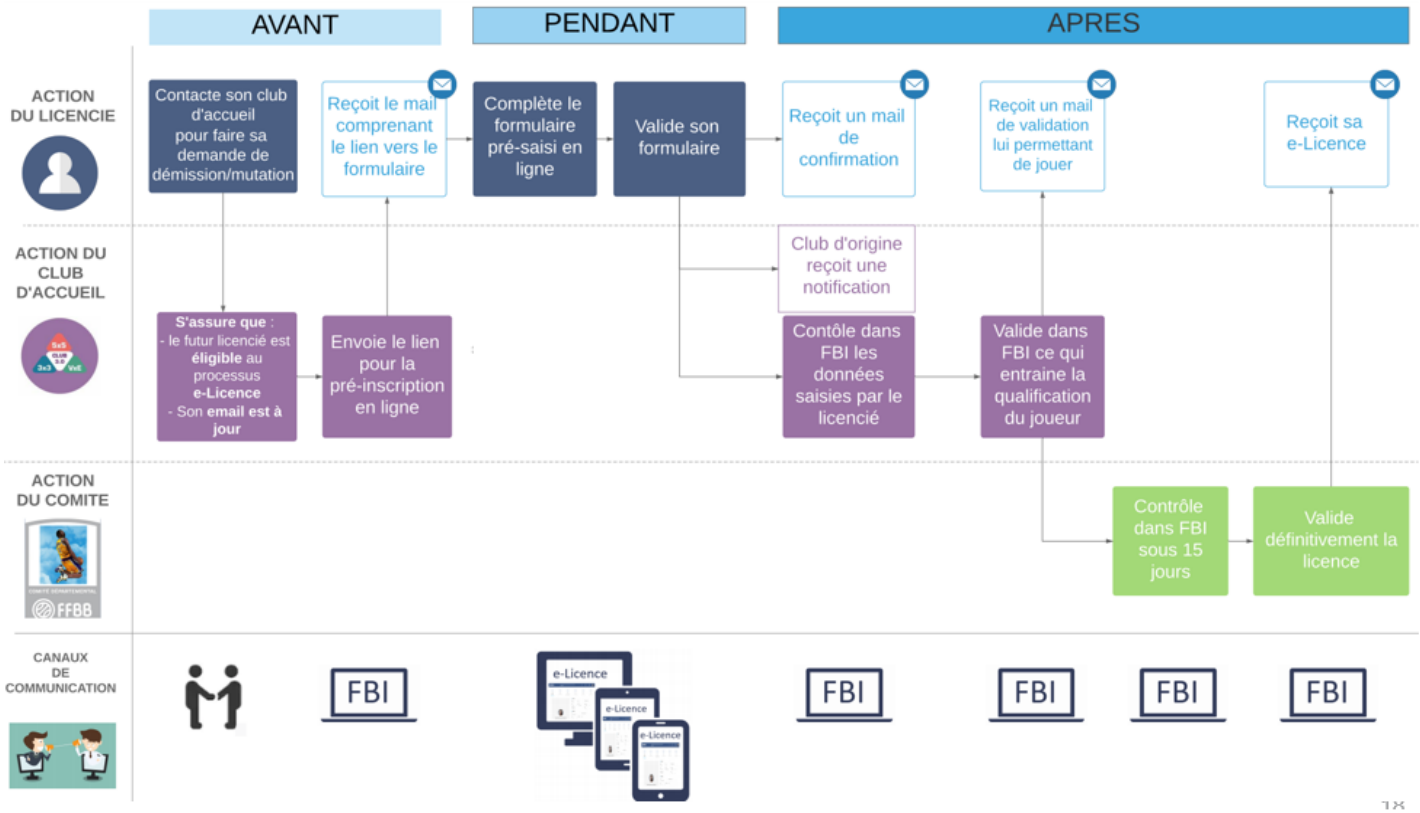

5. LES ÉLÉMENTS A VÉRIFIER POUR VALIDER UNE PRÉ INSCRIPTION

Depuis l'onglet « Licences », « Gestion des préinscriptions » :

- Sélectionner dans le statut : « En attente de validation groupement sportif »
- Lancer la recherche
- Ouvrir une préinscription

- Dans la partie « Généralité »,
  - La photo doit être au format identité (1 seule personne sur la photo, pas de lunettes de soleil ou de chapeau …) et doit correspondre à l'âge du licencié
  - Vérifier l'identité (Nom, prénom, date de naissance, sexe, adresse, téléphone …
  - Vérifier selon les besoins, que la case surclassement et/ou Charte d'engagement soit bien cochée (si ce n'est pas le cas pour le surclassement, il est possible de cocher la case surclassement et rajouter le document dans les justificatifs. Pour la Charte, il faudra la faire parvenir au format papier au Comité).
  - Vérifier le tarif personnalisé et/ou la remise selon votre engagement avec le système de paiement HelloAsso.

- Dans la partie « Pratique du Basket »,
  - Bien vérifier le choix de pratique (pas de licence loisir OL pour les mineurs par exemple) en fonction des offres de pratique de votre club (Micro-Basket, BasketTonik, Basket Inclusif et Basket Santé)
    Une licence « Jouer en Loisir » ne permet pas de jouer en compétition.
    Être uniquement adhérent ne permet pas de participer aux compétitions (OTM, Délégué de club, Arbitre…)

Extrait Annexe RGx

Licence – Photos

Précisions des caractéristiques de la photographie d'identité du licencié

La photographie doit :
- Être récente et ressemblante au format d'une photo d'un titre d'identité (exemple : Carte nationale d'identité, Permis de conduire)
- Être nette, sans surcharge ou altération
- Le fond ne doit être surchargé, de préférence de couleur uni
- Présenter un visage dégagé, les yeux visibles et ouverts
- Présenter un visage face à l'objectif, la tête droite. Si présence de lunettes et montures, la monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits.
- Format accepté : .jpg, .jpeg, .png (1Mo maximum pour le format PNG)

En cas de validation de la photographie pour le licencié identifié, il est impossible de la modifier pour la saison concernée.

6 - LES EXTENSIONS : T – AST – AST CTC

A – L'extension T

Entre le 1er juillet et le 30 novembre, une extension T peut être attribuée à tout joueur demandant, pour des raisons sportives, à être mis à disposition d'une autre association sportive et qui répond aux conditions cumulatives suivantes :

- Être titulaire d'une extension joueur compétition
- N'avoir participé à aucune rencontre lors de la saison en cours
- Être âgé de moins de 21 ans au 1er janvier de la saison en cours
- Pour les joueurs évoluant en LNB : avoir un contrat de joueur professionnel, aspirant ou stagiaire.

Il ne peut participer à une compétition officielle qu'avec une seule équipe de l'association ou société sportive auprès de laquelle il est mis à disposition.

La mise à disposition ne peut être renouvelée qu'une seule fois (pour la même association sportive ou pour une autre).

La demande de licence T pourra être effectuée via e-Licence.

B – L'extension AST

L'AST permet au licencié d'accéder à une pratique compétitive non disponible dans son club d'origine (club A) au sein d'un club d'Accueil (club B).

Par exception, l'AST sera délivrée au joueur qui évoluera au sein d'une CTC si son club principal n'est pas le club porteur des droits sportifs.

Les critères d'attribution ?

L'autorisation secondaire Territoire est délivrée à toute personne, sans distinction d'âge, qui est titulaire d'une extension joueur compétition auprès d'un club principal (club A) affilié à la FFBB et qui se trouve dans l'une des situations suivantes (exemple non exhaustif) :

Pour un joueur (exemple non exhaustif) :

- Est joueur 5x5 dans club qui ne fait pas de 3x3 et souhaite pratiquer le 3x3 dans un club B ;
- Est joueur 3x3 dans club qui ne fait pas de 5x5 et souhaite pratiquer le 5x5 dans un club B ;
- Est joueur 5x5 dans un club A et qui souhaite pratique le 5x5 dans un club B (uniquement dans le cadre d'une CTC).
- Est un joueur dans un club A, et souhaite pratiquer avec son entreprise (exemple : je suis joueur de PNM dans mon Club A, je souhaite participer au Championnat Entreprise avec ma société, je souscris une AST. Fin de la double licence qui existait jusqu'à présent)

Mais il est possible pour un adhérent ayant une fonction dans un club A, d'aller chercher une pratique dans un club B, uniquement s'il possède une extension joueur en compétition et si la pratique n'est pas disponible dans le club A :

- Est Technicien dans son club A et souhaite jouer dans un club B ; sous condition que cette forme de pratique n'existe pas dans le club A.

- Est Dirigeant dans son club A et souhaite jouer dans un club B ; sous condition que cette forme de pratique n'existe pas dans le club A.
- Est Officiel dans son club A et souhaite jouer dans un club B ; sous condition que cette forme de pratique n'existe pas dans le club A.

Attention si la pratique est proposée dans le club A, il ne sera pas possible de demander une AST dans le club B.

L'AST n'est pas attachée à une catégorie d'âge. L'AST peut être sollicitée et accordée tout au long de la saison sportive. Toutefois, il sera nécessaire d'obtenir son AST avant le 30 novembre de la saison en cours, pour évoluer dans une compétition nationale ou pré-nationale.

La procédure de qualification ?

La demande d'AST pourra être effectuée via e-Licence.
Des droits financiers correspondants seront facturés par le Comité selon les dispositions financières.

Le petit plus ?

Vous pouvez demander une AST pour accéder à une pratique "entreprise" (5x5 ou 3x3) dans un autre club (si votre club A ne le propose pas). Uniquement pour un joueur senior avec une extension joueur compétition. Elle permet une pratique « Entreprise », pour un Tournoi Entreprise ou la Coupe de France Entreprise.

C - Le processus pour effectuer une demande d'AST/T via e-Licence.

Le licencié doit obligatoirement avoir fait sa demande de licence dans son club d'origine et cette dernière doit être validée et générée.

Etape 1 : Le club d'accueil se rend sur FBI

Pour lancer le processus de demande d'une autorisation secondaire (AST) ou d'extension T via e-Licence, le club d'accueil pour les AST/T ou le club porteur pour les AST-CTC doit se rendre sur l'onglet « Licence » et « Gestion des préinscriptions ».

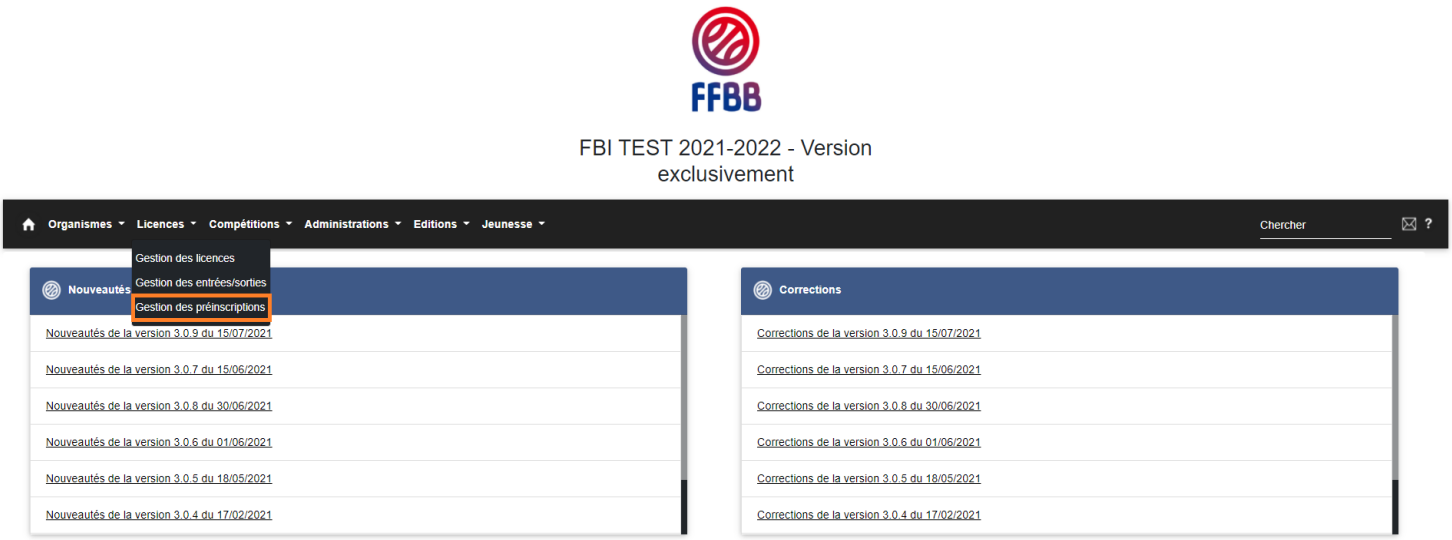

<u>Etape 2</u> : Le club recherche le licencié

Pour rechercher un licencié dans la base nationale, cochez la case « recherche nationale AST/T »

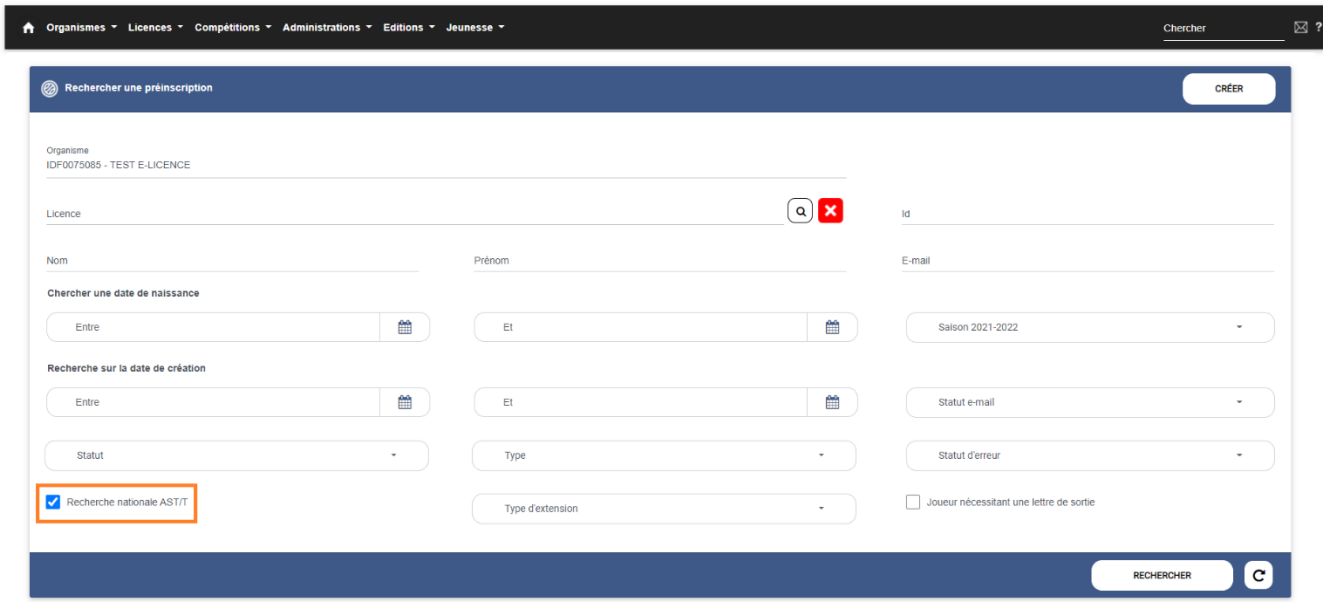

<u>Etape 3</u> : Le club complète la préinscription

Seule une préinscription au statut « Licence générée » peut faire l'objet d'une création de demande d'AST/T. En cliquant sur le résultat de recherche, une page préinscription simplifiée s'ouvre.

Sélectionnez le type de demande et le type de compétition.

A l'enregistrement de la pré-inscription, FBI envoie un mail au demandeur contenant le lien hypertexte (à l'adresse mail saisie sur la fiche de pré-inscription).

Le statut de la pré-inscription passe alors à : « Attente saisie extension ».

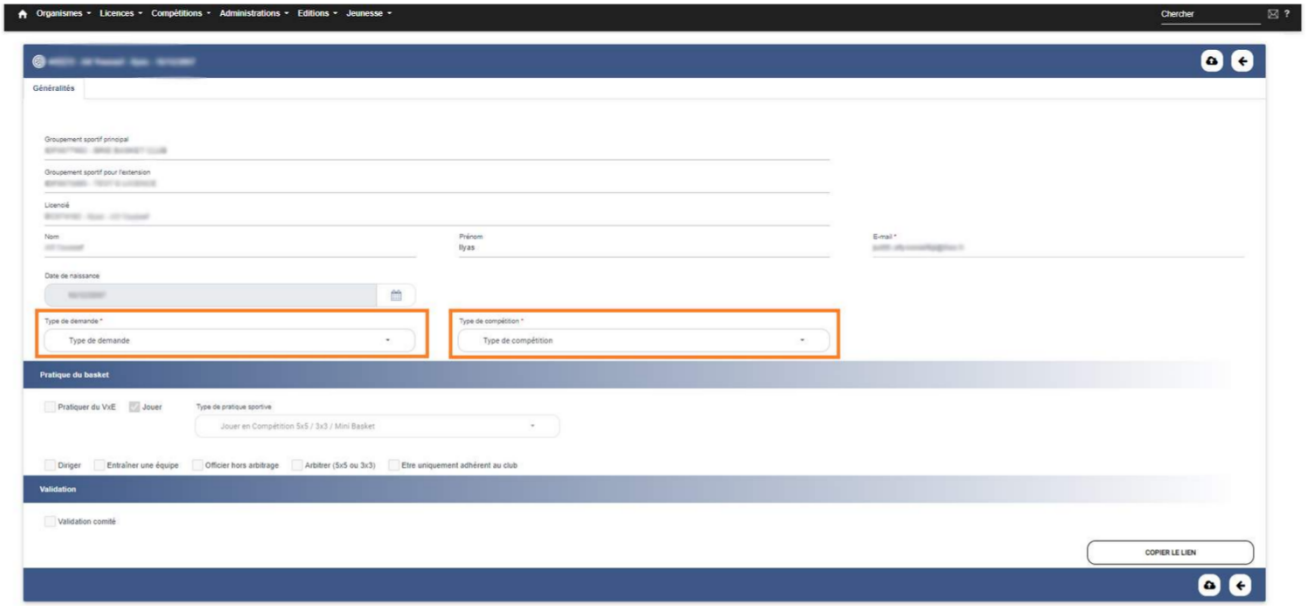

<u>Etape 4</u> : Le licencié complète le formulaire

Le licencié valide son formulaire.

<u>Etape 5</u> : Le licencié reçoit une confirmation

Un mail de confirmation est envoyé à l'utilisateur.

Une alerte est envoyée dans FBI aux clubs et aux comités (messagerie interne) ainsi qu'un message externe pour le club d'accueil et le club principal.

<u>Etape 6</u> : Les clubs et le Comité (du club d'accueil) recherchent les demandes d'AST/T

Pour rappel voici les validations attendues par type d'AST/T :
- AST : validation club d'accueil + comité club d'accueil
- AST - E : validation club d'accueil + comité
- AST-CTC : Validation club principal + club d'accueil + comité
- Extension T : Validation club principal + club d'accueil + comité

Pour valider : le club d'accueil, le club de départ (si nécessaire) et le comité se rendent sur l'onglet "Gestion des préinscriptions" et effectuent une recherche par statut. En choisissant le statut "Attente validation extension", ils pourront retrouver les AST/T à valider.

<u>Etape 7</u> : Les clubs et le comité valident les demandes d'AST/T

Le bouton "Valider la préinscription" permet de valider la demande.
Une fois la validation effectuée, une date est enregistrée et s'affiche sur la demande.

<u>Etape 8</u> : FBI effectue les mises à jour

Une fois toutes les validations effectuées, la fiche licence est mise à jour et le licencié reçoit un nouveau carton de licence avec la mise à jour AST/T.

7- OBTENIR UNE LICENCE APRES 2 ANS D'EXTENSION T

L'extension T est valable deux années consécutives maximum que ce soit dans un même club ou dans deux clubs différents.

Après deux années d'extension T, le licencié a deux possibilités :

- Rester dans son club d'origine
- Basculer dans le club pour lequel il a été prêté les deux années.

Dans le second cas, il n'est pas nécessaire de faire une mutation.

- Il faut compléter un formulaire de demande de licence au format papier ainsi que le document « Demande d'obtention d'un « socle de licence type 0 » après 2 ans d'extension T », disponible sur le site du Comité dans les « Documents » ► « Administratif »

- Ces deux documents seront à adresser au Service Qualification de la Fédération.

FFBB

Demande d'obtention d'un « socle de licence type 0 » - 2022/2023

(Après 2 ans de mise à disposition (Extension T) dans le même Groupement Sportif)

Document à adresser à la FFBB – Commission Fédérale des Qualifications par mail à l'adresse suivante : qualification@ffbb.com

JE SUIS *(*mentions obligatoires)*

Nom* : ..... Prénom* : .....

Date de naissance* : ..... N° de licence* : .....

SITUATION SPORTIVE : *(*mentions obligatoires)*

Nom du Groupement sportif d'origine* : ..... N° Informatique* : .....

Je certifie avoir bénéficié durant les saisons sportives 2020/2021 et 2021/2022 d'une mise à disposition pour le compte du groupement sportif d'accueil suivant :

Nom du Groupement sportif d'accueil* : .....

N° Informatique * : .....

En application de l'article 410 des Règlements Généraux FFBB, je sollicite par la présente l'obtention d'un **« socle de licence de type 0 »** pour la saison sportive 2022/2023 au profit du groupement sportif d'accueil.

ENGAGEMENT :

Je reconnais avoir pris connaissance des mentions sur la protection de mes données personnelles lors de ma prise de licence et disponibles sur le site Internet de la FFBB.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : ..... Le : .....

Signature du licencié
ou de son représentant légal :

Signature Président club d'Accueil :

Joindre à cet imprimé le formulaire de demande de licence du-de la Joueur (se)

SURCLASSEMENTS SAISON 2023/2024

"Sous réserve de son entrée en vigueur au 01/07/2023"

Age au 01/01/2024

Garçons					Filles				
Né en	Catégorie	Compétition départementale	Compétition régionale	Compétition nationale	Née en	Catégorie	Compétition départementale	Compétition régionale	Compétition nationale
2017	U7	Médecin de famille vers U9	impossible	impossible	2017	U7	Médecin de famille vers U9	impossible	impossible
2016	U8	Médecin de famille vers U11	impossible	impossible	2016	U8	Médecin de famille vers U11	impossible	impossible
2015	U9	Médecin de famille vers U11	impossible	impossible	2015	U9	Médecin de famille vers U11	impossible	impossible
2014	U10	Médecin de famille vers U13	impossible	impossible	2014	U10	Médecin de famille vers U13	impossible	impossible
2013	U11	Médecin de famille vers U13	Médecin agréé (doc blanc) vers U13	impossible	2013	U11	Médecin de famille vers U13	Médecin agréé (doc blanc) vers U13	impossible
2012	U12	Médecin de famille vers U15	Médecin agréé (doc blanc) vers U15	impossible	2012	U12	Médecin de famille vers U15	Médecin agréé (doc blanc) vers U15	impossible
2011	U13	Médecin de famille vers U15	Médecin agréé (doc blanc) vers U15	Médecin Fédéral (doc jaune) + avis DTN vers U15	2011	U13	Médecin de famille vers U15	Médecin agréé (doc blanc) vers U15	Médecin Fédéral (doc jaune) + avis DTN vers U15
2010	U14	Médecin agréé (doc blanc) vers U17	Médecin agréé (doc blanc) vers U17	Médecin Fédéral (doc jaune) + avis DTN vers U17 et U18	2010	U14	Médecin de famille vers U18	Médecin agréé (doc blanc) vers U18	Médecin Fédéral (doc jaune) + avis DTN vers U18
2009	U15	Médecin de famille vers U17 en 5x5	Médecin agréé (doc blanc) vers U17 en 5x5	Médecin Fédéral (doc jaune) + avis DTN vers U18	2009	U15	Médecin famille vers U18 et U20 en 5x5	Médecin agréé (doc blanc) vers U18 et U20 en 5x5	Médecin agréé (doc blanc) vers U18 et U20
		Médecin de famille vers U18 en 3x3	Médecin de famille vers U18 en 3x3				Médecin famille vers U18 en 3x3	Médecin famille vers U18 en 3x3	Médecin Fédéral (doc jaune) + avis DTN vers Sénior
2008	U16	Médecin famille vers U20	Médecin famille vers U20	Médecin famille vers U20	2008	U16	Médecin famille vers U20	Médecin famille vers U20	Médecin famille vers U20
		Impossible vers Sénior	Impossible vers Sénior	Médecin Fédéral (doc jaune) + avis DTN vers Sénior			Médecin agréé (doc blanc) vers Sénior	Médecin agréé (doc blanc) vers Sénior	Médecin Régional (doc blanc) vers Sénior
2007	U17	Médecin famille vers U20 et Sénior	Médecin famille vers U20	Médecin famille vers U20	2007	U17	Médecin famille vers U20 et Sénior	Médecin famille vers U20	Médecin famille vers U20
			Médecin agréé (doc blanc) vers Sénior	Médecin agréé (doc blanc) vers Sénior				Médecin agréé (doc blanc) vers Sénior	Médecin agréé (doc blanc) vers Sénior
2006	U18	Médecin famille vers SENIORS en 5x5			2006	U18	Médecin famille vers U20 et SENIORS en 5x5		
		Médecin famille vers SENIORS en 3x3					Médecin famille vers SENIORS en 3x3		
2005	U19	PAS DE SURCLASSEMENT NECESSAIRE POUR EVOLUER EN SENIORS			2005	U19	PAS DE SURCLASSEMENT NECESSAIRE POUR EVOLUER EN SENIORS		
2004	U20	PAS DE SURCLASSEMENT NECESSAIRE POUR EVOLUER EN SENIORS			2004	U20	PAS DE SURCLASSEMENT NECESSAIRE POUR EVOLUER EN SENIORS		

Seuls les championnats Nationale Masculine U18 Elite, Nationale Féminine U18 Elite et U18 Féminine sont sur 3 années.
Les licenciés des catégories U19 et U20 peuvent participer aux compétitions séniors

9- LE CERTIFICAT MÉDICAL, LE SURCLASSEMENT ET LE SURCLASSEMENT EXCEPTIONNEL

- **Le certificat médical** est obligatoire pour les personnes majeures qui souhaitent pratiquer le basket en compétition, en loisir et/ou arbitrer. Le document a une durée de validité de 3 ans sous condition que ce soit 3 années consécutives.
  Le certificat médical doit obligatoirement mentionner l'autorisation à « La pratique du Basket en compétition » pour les licenciés joueurs (compétition ou loisir), les arbitres et les techniciens.
  Le certificat médical autorisant la pratique du basket ou du sport, ou la prescription médicale, est suffisante pour pratiquer le Vivre Ensemble (Basket Santé, BaskeTonik et Basket Inclusif).
  Le certificat médical n'est pas obligatoire pour les mineurs. Les représentants légaux peuvent faire valoir leurs droits au questionnaire de santé. Cependant, lorsqu'il est produit, le certificat médical doit mentionner la pratique du basket en compétition y compris pour la catégorie U7.
  N'étant pas obligatoire pour les mineurs, le certificat médical de ces derniers, a une durée de validité de 1 an seulement.

  En cas de surclassement, le certificat médical de surclassement est obligatoire

- **Le surclassement « simple »** (case blanche) peut se faire chez un médecin de famille. Il peut être déposé par le licencié ou le secrétaire de club dans la préinscription du licencié avant que celle-ci soit générée. Si la licence est déjà générée, il faut adresser le surclassement par mail au Comité à l'adresse mail suivante : licences@loireatlantiquebasketball.org

- **Le certificat d'aptitude au surclassement Départemental, Régional ou National** doit être réalisé par un médecin agréé ou régional (case bleue) via le formulaire suivant (à imprimer sur papier blanc) : Certificat d'Aptitude au Surclassement Départemental, Régional ou National
  Le dossier doit ensuite être adressé à la **Ligue des Pays de La Loire de Basket Ball** sous pli confidentiel à l'attention de la Commission Médicale Régionale.

- **Le certificat d'aptitude au surclassement exceptionnel** doit être réalisé par un médecin Régional (case jaune) via le formulaire suivant (à imprimer sur papier jaune) : Certificat d'Aptitude pour Surclassement Exceptionnel
  Le dossier doit ensuite être adressé à la **Fédération** sous pli confidentiel à l'attention de la Commission Fédérale Médicale.

Tous ces formulaires sont disponibles sur le site du Comité Départemental dans : Les Documents ► Administratifs : Surclassements ainsi que la liste des médecins agréés.

Vous trouverez ci-dessous les modèles de certificats médicaux et de surclassements

FFBB

Certificat Médical - 2023/2024

CERTIFICAT MEDICAL
(à remplir par le médecin - *Cocher la case correspondante)

Je soussigné, Docteur .....certifie avoir examiné ce jour M./Mme ..... et n'avoir décelé aucune contre-indication apparente :

pour la pratique sportive :

- ☐ la pratique du basket en compétition ou du sport en compétition (pratique compétitive y compris loisir)*

pour la pratique du Vivre Ensemble :

- ☐ la pratique du basket ou du sport (pratique non compétitive – Vivre Ensemble)*.

FAIT LE ……/…../…… A ……

Signature et cachet obligatoire du praticien :

FFBB

Surclassement - 2023/2024

(ne nécessitant pas un imprimé spécifique et un examen par un médecin agréé)

SURCLASSEMENT

Je soussigné, Docteur .....certifie avoir examiné ce jour M./Mme ..... et n'avoir décelé aucune contre-indication apparente pour pratiquer le Basketball en compétition dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la règlementation en vigueur au sein de la FFBB.

FAIT LE ……/…../…… A ……

Signature et cachet obligatoire du praticien :

FFBB

Ligue Régionale : .....
Comité Départemental/Territorial : .....

CERTIFICAT D'APTITUDE AU SURCLASSEMENT DEPARTEMENTAL, REGIONAL OU NATIONAL

➔ **Dossier à adresser, sous pli confidentiel, au siège de la Ligue Régionale à l'attention de la Commission Régionale Médicale.**
➔ **Demande établie sous la responsabilité et à la demande administrative du ou de la Président(e) du groupement sportif.**
➔ **Examen réalisé par un médecin agréé ou/et par le médecin régional.**
➔ **Acte de prévention – hors nomenclature – non remboursable.**
➔ **L'avis du ou de la Président(e), des parents et de l'entraîneur doivent impérativement être remplis avant de consulter le médecin agréé.**

Je soussigné(e) NOM : .....Prénom : ....., Président(e), demande un surclassement en faveur de :

NOM : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... Sexe : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Groupement sportif : ..... N° informatique: .....

Licence N° : .....

En catégorie *(cocher la case correspondante)* :

- ☐ U11 (M/F) ➔ U13 (M/F) Région
- ☐ U12/U13 (M/F) ➔ U15 (M/F) Région
- ☐ U14 (M) ➔ U17 (M) Département ou Région
- ☐ U14 (F) ➔ U18 (F) Région
- ☐ U15 (M) ➔ U17 (M) Région
- ☐ U15 (F) ➔ U18 (F) Région ou France
- ☐ U15 (F) ➔ U20 (F) Région ou France
- ☐ U16 (F) ➔ Senior (F) Département ou Région ou France
- ☐ U17 (M/F) ➔ Senior (M/F) Région ou France

Nécessitant, conformément aux règlements de la FFBB, un examen par un **médecin agréé et/ou le médecin régional.**
Je m'engage à veiller à ce que le présent document (partie administrative concernant l'état civil et fédéral du ou de la licencié(e)) soit bien renseigné et m'assurer que l'autorisation parentale soit bien signée.

Signature :

NB : *Aucun surclassement de U13 (M ou F) en U15 France, de U14 M/F et U15 M en U17/U18 M et U18F France, de U15 F en senior, de U16 M en senior, ne peut être obtenu sauf cas exceptionnel examiné par la FFBB (DTN et Commission Fédérale Médicale). Imprimé spécifique (jaune)*

Autorisation des parents :

Je soussigné(e)..... (père, mère, tuteur)* autorise la pratique du basketball dans sa catégorie d'âge et/ou en surclassement dans les compétitions départementales, régionales ou nationales de la FFBB et de ses organismes et m'engage à communiquer au médecin agréé et/ou au médecin régional toutes les informations sur l'état de santé antérieur de :

NOM : .....
Prénom : ..... A : ..... **Signature :**
Né(e) le : ..... Le : .....

* *Rayer les mentions inutiles*

Les données à caractère personnel collectées sur le formulaire peuvent faire l'objet d'un traitement informatique auprès de la Fédération Française de Basket-ball et de ses organes déconcentrés aux fins de traitement des demandes de surclassement. La base légale du traitement est l'exercice d'une mission de service public. Les données sont destinées aux Ligues, Comités et Clubs ainsi qu'au personnel médical agréé ou avec lequel vous êtes en relation. Ces données seront conservées pendant la durée nécessaire aux finalités du traitement.

Conformément à la réglementation en vigueur Loi « informatique et libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement dans certains cas précis. Ces droits peuvent être exercés directement en vous adressant à la FFBB, service "Délégué à la Protection des Données", 117 rue Château des Rentiers, 75013 PARIS ou à l'aide du formulaire « demande d'exercice des droits » accessible en ligne à l'adresse suivante https://www.ffbb.com/ffbb/droits/demande. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

10-EXTRACTIONS/ÉDITIONS DEPUIS FBI

Il existe un grand nombre d'extractions/Editions intéressantes pour les clubs depuis le Logiciel FBi comme :

- Différents modules :
  - Licence
  - Compétition
  - Organisme
  - Salle

A - Pour le module LICENCE :

- Facturation – Licences (FBE) ► Détail sur la facturation des licences par catégorie, extensions et assurance.
- JAP – Liste des licences (FBE)
- JAP – Listing complet (FBE) ► avec les dates de compétence de chaque jappeur
- Liste – Fautes Techniques (FBE)
- Liste – Historique licences (FBE) ► Nom, Prénom, N° national, type de licence, date de qualification, Sexe, Catégorie, Assurance, Date de naissance et N° de licence par saison
- Liste – Licences contact (FBE)
- Liste – Licences – Taille (FBE)
- **Liste – Licences qualifiées *Multi saisons* (FBE) ► Extraction complète avec Nom, Prénom, N° national, date et lieu de naissance, sexe, N° licence, Date de qualification, catégorie et type de licence, type d'assurance, date du dernier certificat médical et de sa fin de validité, adresse complète, N° téléphone et adresse mail du licencié et des représentants légaux, taille et différentes autorisations FFBB.**
- Liste – Licences statut CF-PN (FBE) ► extraction qui permet d'obtenir la liste des licenciés qui ont une Charte d'engagement pour les clubs évoluant en PNF, PNM, NF3, NM3, NF2, NM2 et NF1.
- Liste – Nouveaux adhérents actifs par clubs (FBE) ► nouveaux adhérents de U19 à seniors.
- Liste – Récompenses (FBE) ► permet d'obtenir la liste des personnes récompensées
- Liste – Suivi des licences (FBE) ► liste des licenciés avec nom des utilisateurs qui sont intervenus sur les licences pour validation ou modification.
- Liste – Suivi du paiement des licences (FBE) ► suivi paiement par HelloAsso
- **Liste – Surclassements clubs (FBE) ► permet d'obtenir la liste des licenciés surclassés et du niveau de surclassement autorisé.**
- Officiel – FFBB Liste des arbitres (FBE) ► permet d'obtenir la liste des arbitres ainsi que leur niveau toutes ligues, CD et clubs.
- Officiel – Liste commissaire (FBE) ► permet d'obtenir la liste des arbitres et leur niveau pour le club uniquement.
- Officiel – Liste des écoles d'arbitrage (FBE) ► permet d'obtenir la liste des écoles d'arbitrage du département ainsi que le niveau de l'école.
- Officiel – Liste formateurs (FBE) ► liste des formateurs avec fonction, niveau et coordonnées, pour le club.
- Officiel – Liste observateurs (FBE) ► liste des observateurs avec fonction, niveau et coordonnées, pour le club.
- Officiel – Liste OTM (FBE) ► liste des OTM avec fonction, niveau et coordonnées, pour le club.

- Statistiques – Assurances par clubs (FBE) ► permet d'obtenir le type d'assurance en fonction de la catégorie pour le club/saison.
- Statistiques – Licences par clubs (FBE) ► nombre de licenciés par sexe et par catégorie pour tous les clubs du département.
- Statistiques FFBB – Classement national des clubs (FBE).
- Statistiques FFBB – Classement national des Comités (FBE).
- Statistiques FFBB – Recensement fédéral – CONTACT (FBE) ► Edition non active.
- Statistiques FFBB – Recensement fédéral – OBE (FBE) ► Nombre d'OBE par Comité et par Ligue.
- Statistiques FFBB – Recensement fédéral (FBE) ► nombre de licenciés par catégorie par Comité et par Ligue.

B - Pour le module COMPÉTITION :

- Annuaire – Calendrier des rencontres de mon club (FBE) ► Détail des rencontres par équipe.
- CDO – Liste des désignations en cours des officiels du club (FBE) ► permet de voir les désignations en cours des officiels du club avec catégorie, date et lieux.
- CDO – Récapitulatif pénalités club (FBE) ► Pénalités sur la Charte des Officiels.
- Classement – Equipes (FBE) ► classement des équipes U9.
- Division – Liste des fautes techniques pour une journée (FBE) ► détail des fautes techniques par équipe.
- Division – Liste des officiels désignés sur les matchs d'un club par date (FBE).
- Division – Liste des rencontres pour une structure (FBE) ► liste de toutes les rencontres à désignation Comité.
- Division – Classement pour un club (FBE) ► classement de toutes les équipes et de toutes les catégories Comité.
- Entraineur – Déclaration staff (FBE)
- Liste – Brûlages (FBE) ► Liste des joueurs/joueuses par catégorie avec type de licence, brûlés, nbre de présence et de participation aux matchs.
- Liste – Brûlage avec intervalle de dates (FBE)
- Officiel – Récapitulatif des frais pour un club (FBE)
- Salle – Liste des rencontres par salle pour un club (FBE).

C - Pour le module ORGANISME :

- Liste – Membres des clubs (FBE) – nouveau ► cette liste permet d'obtenir des informations sur tous les membres d'un club (président, secrétaire général, référent, correspondant et trésorier) quel que soit le club en France
- **Attestation association sportive (FBE) ► Permet l'obtention d'une attestation d'affiliation à la Fédération**
- Liste – Codes de saisies des résultats pour les clubs (FBE) ► Permet d'obtenir les codes équipes de toutes les équipes du clubs (peut être utile aux entraîneurs qui souhaitent voir les feuilles de match de leur équipe) depuis FBI avec « RESULTATS2023 »
- **Liste – Correspondants des clubs (FBE) ► Permet d'obtenir la liste de tous les correspondants de club par Ligue et par Comité**
- Liste – Correspondants des Comités (FBE) ► Permet d'obtenir la liste des Correspondants de tous les Comités de France

- Liste – Correspondants des Ligues (FBE) ► Permet d'obtenir la liste des correspondants de toutes les ligues de France
- Liste – Informations générales des clubs (FBE) ► Information de tous les clubs du département (adresse, téléphone, mail …)
- Liste – Informations générales des Comités (FBE) ► Informations de tous les Comités de France
- Liste – Informations générales des Ligues (FBE) ► Informations de toutes les Ligues de France
- Liste – Membres des Comités (FBE) ► Liste de tous les membres des Comités Directeurs de chaque Comité de France
- Liste – Membres des Ligues (FBE) ► Liste de tous les membres des Comités directeurs de chaque Ligue
- **Liste – Présidents des clubs (FBE) ► Liste de tous les présidents avec coordonnées, par Ligue et par Comité**
- Liste – Présidents des Comités (FBE) ► Liste de tous les présidents de Comité avec coordonnées
- Listes – Présidents des Ligues (FBE) ► Liste de tous les présidents de Ligue avec coordonnées
- Liste – Référents des clubs (FBE) ► Liste des référents licences des clubs du département par Ligue et par Comité
- Liste – Secrétaires généraux des clubs (FBE) ► Liste des secrétaires généraux des clubs du département par Ligue et par Comité
- Liste – Secrétaires généraux des Comités (FBE) ► Liste des secrétaires généraux des Comités
- Liste – Secrétaires généraux des Ligues (FBE) ► Liste des secrétaires généraux des ligues
- Liste – Trésoriers des Comités (FBE) ► Liste des trésoriers des Comités
- Liste – Trésoriers des Ligues (FBE) ► Liste des trésoriers des Ligues

D - Pour le module SALLE :

- Liste – Salles du département (FBE) - Récupérer les adresses des salles

11-LES ASSURANCES

Déclaration d'accident

A compter du 7 novembre 2022, simplification de la déclaration d'accident à partir de l'application dédiée (Web/Mobile), pour les démarches relatives aux déclarations d'accident et leur suivi pour les acteurs de la famille basket.

Application disponible depuis la page : **https://sinistres.mutuelle-des-sportifs.com**

Pour une utilisation en tant qu'application mobile :

Sur Android : depuis la page Internet (ci-dessus), cliquer sur « Ajouter MDS à l'écran d'accueil » puis sur « Installer »
Sur iPhone : depuis la page Internet (ci-dessus), cliquer sur l'icône centrale et dans le menu affiché cliquer sur « Sur l'écran d'accueil » puis sur « Ajouter » en haut à droite.
L'icône sera disponible sur l'écran d'accueil de votre téléphone. Vous n'aurez plus qu'à cliquer dessus pour accéder aux services proposés par la Mutuelle Des Sportifs et à votre dossier.

Les anciens services liés au précédent site (lien de déclaration) deviennent indisponibles, mais les informations concernant vos sinistres en cours pourront être accessibles depuis l'application en appelant les équipes de la MDS au 01.53.04.86.20.

Voici le lien qui vous permettra de suivre les garanties :
http://www.ffbb.com/sites/default/files/4_plaquette_basket_2022_2023.pdf

Pour tous renseignements contactez :

MUTUELLE DES SPORTIFS (MDS)
2/4 rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
En cas d'accident : Tel : 01 53 04 86 20 / Mail : prestations@grpmds.com
Possibilité d'une déclaration

- Via l'application mobile dédiée mise à votre disposition
- En ligne sur le site Internet de la Fédération **www.ffbb.com**

Pour toutes questions sur vos contrats (attestation, extensions de garanties, …) :
Tel : 01 53 04 86 15 / 01 53 04 86 86
Mail : garine.y@grpmds.com / contact@grpmds.com

12-<u>LES TROMBINOSCOPES</u>

Comment faire un trombinoscope pour les équipes :

- Se rendre dans l'onglet : Compétitions
- Cliquer sur : Equipes
- Cliquer sur : CRÉER (bouton blanc dans le bandeau bleu au bout de la ligne « Rechercher une équipe »
- Entrer le nom de l'équipe (ex : U15F), enregistrer un N° d'équipe (au choix) et sélectionner la catégorie d'âge
- Cliquer sur le bouton sauvegarder (nuage avec la petite flèche en bas à droite de la page)
- Cliquer sur l'onglet « Equipes »
- Cliquer sur « Ajouter joueur »
- Entrer le nom, le prénom ou le numéro de licence …
- Cliquer sur « Rechercher »
- Cliquer sur le joueur puis renouveler l'opération jusqu'à la liste complète de l'équipe
- Les numéros de maillots peuvent être également notés
- Cliquer sur « Ajouter Entraîneur » pour insérer les entraîneurs dans votre trombinoscope
- Cliquer sur le nuage « Sauvegarder »
- Générer le trombinoscope en cliquant sur « Trombinoscope »

Tous les entraîneurs doivent avoir avec eux le trombinoscope au début de la saison (format papier ou dématérialisé)

Un document PDF sera créé reprenant la liste de vos joueurs avec photos et infos administratives (N° de licence, Nom, Prénom, Date de naissance, N° et nom du club, date de qualification, type de licence, catégorie, surclassement, assurance, destination extension)

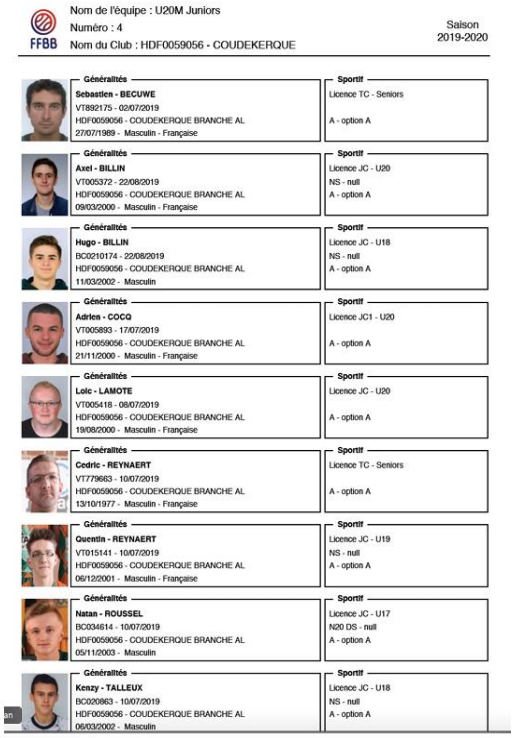
Nom de l'équipe : U20M Juniors
Numéro : 4
Nom du Club : HDF0059056 - COUDEKERQUE
Saison 2019-2020

Généralités	Sportif
Sebastien - BECUWE VT892175 - 02/07/2019 HDF0059056 - COUDEKERQUE BRANCHE AL 27/07/1989 - Masculin - Française	Licence TC - Seniors A - option A
Axel - BILLIN VT005372 - 22/08/2019 HDF0059056 - COUDEKERQUE BRANCHE AL 09/03/2000 - Masculin - Française	Licence JC - U20 NS - null A - option A
Hugo - BILLIN BC0210174 - 22/08/2019 HDF0059056 - COUDEKERQUE BRANCHE AL 11/03/2002 - Masculin	Licence JC - U18 NS - null A - option A
Adrien - COCQ VT005893 - 17/07/2019 HDF0059056 - COUDEKERQUE BRANCHE AL 21/11/2000 - Masculin - Française	Licence JC1 - U20 A - option A
Loic - LAMOTE VT005418 - 08/07/2019 HDF0059056 - COUDEKERQUE BRANCHE AL 19/08/2000 - Masculin - Française	Licence JC - U20 A - option A
Cedric - REYNAERT VT779663 - 10/07/2019 HDF0059056 - COUDEKERQUE BRANCHE AL 13/10/1977 - Masculin - Française	Licence TC - Seniors A - option A
Quentin - REYNAERT VT015141 - 10/07/2019 HDF0059056 - COUDEKERQUE BRANCHE AL 06/12/2001 - Masculin - Française	Licence JC - U19 NS - null A - option A
Natan - ROUSSEL BC034614 - 10/07/2019 HDF0059056 - COUDEKERQUE BRANCHE AL 05/11/2003 - Masculin	Licence JC - U17 N20 DS - null A - option A
Kenzy - TALLEUX BC020863 - 10/07/2019 HDF0059056 - COUDEKERQUE BRANCHE AL 06/03/2002 - Masculin	Licence JC - U18 NS - null A - option A

Ce document est à présenter au marqueur au moins 20 minutes avant le début de la rencontre en y indiquant si nécessaire manuellement les numéros de maillots (qui peuvent changer)

13-LA CHARTE D'ENGAGEMENT ET STATUT CF-PN

CF-PN = Championnat de France – Pré-nationale

Charte d'Engagements Joueurs :

La signature/l'acceptation de la Charte d'Engagements par le licencié permet à la Commission de qualification compétente d'attribuer le statut CF-PN à chaque joueur souhaitant évoluer au sein des divisions CF-PN :

- NM2, NM3 et PNM ;

- NF1, NF2, NF3 et PNF.

Le statut CF-PN des Joueurs est une condition obligatoire pour être inscrit sur une feuille de marque et participer aux rencontres de niveau CF-PN.

En application des articles 411 et 432.3 des Règlements Généraux de la FFBB :

- Pour les Joueurs éligibles à la e-Licence, le club doit spécifier que le joueur doit disposer du justificatif « Charte d'Engagements ». Dans le cadre du processus e-Licence, le joueur doit accepter les conditions d'engagement et « enregistrer »

- Pour les cas non éligibles à la e-Licence, les Joueurs devront signer la Charte et renseigner l'encart directement sur le formulaire de licence, attestant l'acceptation et la signature de la Charte. Les joueurs transmettent la Charte signée et le formulaire de licence à la Commission de qualification compétente.

Le statut CF-PN est attribué dès réception de la Charte signée pour la procédure non dématérialisée et à compter de l'enregistrement de la Charte d'Engagements pour les e-Licences. Si un joueur sollicite le statut CF-PN alors qu'il a déjà retourné son imprimé de demande de licence non complété et/ou sans avoir joint la Charte d'Engagements signée, il pourra bénéficier du statut CF-PN à compter de la réception de la Charte signée, sous réserve d'avoir été régulièrement licencié avant le 30 novembre.

Il en est de même pour une e-Licence, si le Joueur n'a pas enregistré son engagement à la Charte d'engagement, il pourra bénéficier du statut CF-PN à compter de la réception/téléchargement de la Charte signée, sous réserve d'avoir été régulièrement licencié avant le 30 novembre.

Il devra alors télécharger un imprimé vierge de la Charte d'Engagements afin de le retourner, complété et signé, à la Commission de qualification compétente. La Commission de qualification compétente lui attribuera alors le statut CF-PN et le joueur sera autorisé à participer aux rencontres des divisions CF-PN.

Le formulaire est disponible sur le site du Comité : Charte d'engagement

Modèle de charte d'engagement

CHARTE D'ENGAGEMENTS

Des Joueurs et Joueuses de NM2, NM3, PNM, NF1, NF2, NF3 et PNF

Engagements du joueur ou de la joueuse

Je soussigné :

Joueur(se) du Groupement Sportif :

Evoluant en (Niveau) :

S'engage à :

- M'informer auprès de mon club sur le dispositif fédéral de Joueur(euse) d'Intérêt Général / Missions d'Intérêt Général (JIG/MIG) et si intéressé(e), me rendre disponible pour suivre le processus de formation y afférent

- Ne pas signer de contrats autres que ceux spécifiquement prévus par les législations en vigueur ou les règlements fédéraux et ne permettant pas l'établissement de contrats à un certain niveau de compétition (article 728 des Règlements Généraux). Dans le cas contraire, respecter l'obligation que le Groupement Sportif transmette cette information, étant donné que la FFBB pourra, sur simple demande de la Commission de Contrôle de Gestion, obtenir ce contrat.

A : Le :

Signature du Joueur ou de la Joueuse
(Mention manuscrite : « Lu et approuvé »)

14-LE TITRE DE SÉJOUR

Tout licencié ressortissant d'un pays n'étant pas membre de l'Espace Economique Européen (EEE) devra transmettre un titre de séjour en cours de validité pour l'obtention de sa licence.

Dans le cas où la durée du titre de séjour fourni ne correspond toutefois pas à la durée de la saison sportive, la qualification cessera à la date de fin de validité du titre de séjour. Néanmoins la qualification pourra être prorogée si le licencié fournit tout document administratif attestant d'une situation régulière sur le territoire national, dans un délai de 15 jours suivant l'expiration de son précédent justificatif.

15-Les CTC et ENTENTES

A – LES CTC (Coopération Territoriale de Clubs)

La Fédération Française de BasketBall a créé un dispositif, la Coopération Territoriale de Clubs (CTC), dont l'idée générale est de favoriser la collaboration entre les clubs pour optimiser leur fonctionnement, garder un maillage important, structurer et développer la pratique sur un territoire.

Procédez directement en ligne à la création de votre CTC

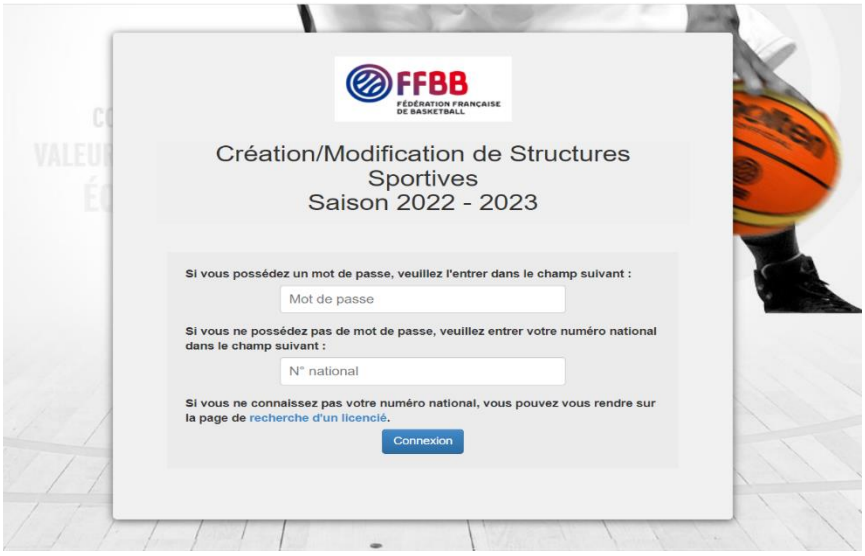

B – ENTENTE

Afin de faire face à des situations de manque de licenciés dans certaines catégories, la FFBB propose aux clubs l'ENTENTE. Les clubs constituent une équipe accueillant des licenciés de chaque club afin de leur permettre de pratiquer au niveau départemental. Le nombre d'équipes en entente est limité à 3
L'entente est régie par une convention simplifiée validée par le comité départemental.

Le dossier d'entente est disponible sur le site du Comité dans « Les documents » ► « Administratif »

Les dossiers d'entente sont à retourner au Comité comme suit :

- Dossier Seniors :
  - Demande d'entente et Convention pour le 09 juillet au plus tard
  - Liste des joueurs pour le 03 septembre au plus tard

- Dossier Jeunes D1 :
  - Demande d'entente et Convention pour le 09 juillet au plus tard
  - Liste des joueurs pour le 03 septembre au plus tard

- Dossier Jeunes D2/D3/D4 :
  - Demande d'entente et Convention pour le 03 septembre au plus tard
  - Liste des joueurs pour le 03 septembre au plus tard

DEMANDE D'ENTENTE SÉNIORS
SAISON 2023/2024

Dossier à faire parvenir au Comité au plus tard le 09/07/2023

Catégorie/Niveau : .....

1 - NOM DE L'ENTENTE : .....

2 - NOM DU CLUB RESPONSABLE : .....

3 - ASSOCIATIONS SPORTIVES CONCERNEES

1. Nom : .....
N° Informatique : PDL0044. .....
Correspondant : .....
Adresse : .....
.....
Téléphone : .....
Mail : .....

2. Nom : .....
N° Informatique : PDL0044 .....
Correspondant : .....
Adresse : .....
Téléphone : .....
Mail : .....

3. Nom : .....
N° Informatique : PDL0044. .....
Correspondant : .....
Adresse : .....
Téléphone : .....
Mail : .....

Avis Comité :
Date et Signature :

Participation des équipes en ENTENTE Séniors.

Définition :

L'entente est une équipe constituée de licenciés de plusieurs clubs proches géographiquement et qui mettent en commun leurs effectifs pour participer à une compétition dans une catégorie et au niveau départemental.
Le nombre d'ententes est limité à trois par club toutes catégories et sexes confondus.
Les licenciés évoluant au sein d'une entente continuent d'appartenir à leur club d'origine et constituent l'entente sans restriction ni quota.

Le club porteur devra obligatoirement être celui où il y a le plus de joueurs/joueuses dans l'équipe.
Une équipe d'entente ne peut changer de type (entente vers inter équipe ou entente vers équipe en nom propre) au cours de la saison sportive

En championnat séniors (pas de changement) :

Outre la participation à des compétitions dans le club où il est licencié, un joueur ou une joueuse peut prendre part à des compétitions dans une seule équipe d'entente (et dans le respect de la règle des joueurs/joueuses brûlées).

L'entente est soumise aux règles de participation applicables dans le championnat auquel elle participe.

Formalités et procédure

1. La demande de création d'une entente s'effectue par le dépôt d'un dossier type auprès du Comité Départemental.

   Les Comités Départementaux et les Ligues Régionales fixent chaque année la date limite du retour du dossier complet, laquelle doit obligatoirement *être fixée* avant le début des championnats.

2. Les ententes n'ont pas la personnalité juridique. Une convention de coopération détermine les relations entre les clubs membres. Elle devra être annexée à l'imprimé type de demande de création.

3. L'enregistrement de l'entente est placé sous l'autorité du Comité Départemental qui l'entérine pour la durée de la saison sportive à venir. L'entente peut être renouvelée.

Modalités sportives

1. L'entente est gérée par un seul club, lequel est nommément désigné lors de l'engagement de l'équipe. Sauf disposition contraire mentionnée dans la convention, ce club donne ses couleurs à l'entente.

2. L'entente ne peut être composée que de licenciés des clubs collaborant soit au sein de l'entente soit au sein de la Coopération Territoriale de clubs.

Les équipes évoluant au sein des groupements sportifs membres de l'entente, sont considérées comme des équipes réserves et doivent se conformer à toutes dispositions réglementaires applicables aux équipes réserves. Les joueurs « non brûlés » pourront évoluer dans l'équipe de leur groupement sportif respectif.

Règles de participations : L'équipe de l'entente devra se conformer aux règles de participation de la division concernée.

Règles de participation Championnat Seniors		
Types de licences autorisées (Nombre maximum)	Licence C1, C2 ou T ou C AST / C1 AST /C2 AST (Hors CTC)	3
	Licence C	10

Règles de participation en cas de création de la première équipe senior féminine ou masculine de l'association sportive.

Règles de participation première équipe seniors		
Types de licences autorisées (Nombre maximum)	Licence C1, C2 ou T ou C AST /C1 AST /C2 AST (Hors CTC)	4
	Licence C	10

Solidarité financière

L'entente est soumise aux dispositions réglementaires prévues pour le championnat auquel elle participe. En cas de forfait général ou de fin anticipée de l'entente, les clubs la composant sont solidairement responsables des sommes dues au titre de cette équipe

CONVENTION
Entente
Comité Départemental de Loire-Atlantique

Conformément aux dispositions des articles 327 et suivants des Règlements Généraux de la Fédération Française de Basketball, il est constitué, après accord du Comité Départemental de Loire Atlantique selon les conditions particulières fixées par le Comité Directeur, une ENTENTE entre les associations sportives suivantes :

L'association 1 : .....
Dont le siège se situe : .....
Représentée ~~par son~~ Président : .....

D'une part,

L'association 2 : .....
Dont le siège se situe .....
Représentée par son Président : .....

D'autre part,

L'association 3 : .....
Dont le siège se situe .....
Représentée par son Président : .....

Il est préalablement exposé ce qui suit :

1. Les associations sportives membres ont pour objet de promouvoir et d'organiser la pratique du basketball, à ce titre elles sont régulièrement affiliées à la Fédération française de Basketball (FFBB).

2. Les associations sportives susmentionnées ont décidé de former une ENTENTE, et par la présente convention, souhaitent, conformément à l'article 329.2 des règlements généraux de la FFBB, définir leurs relations dans ce cadre.

Article 1 : Dénomination.

Il est fondé entre les associations sportives de : .....
~~et~~ : .....
~~et~~ : .....
~~une~~ ENTENTE qui a pour dénomination : .....

Article 2 : Objet et droits sportifs

L'ENTENTE ainsi créée prendra en charge plus particulièrement la gestion de l'équipe de la catégorie :
.....
~~évoluant~~ en championnat du Comité départemental de Loire Atlantique.
Le droit sportif est apporté par l'association sportive : .....

Article 3 : Respect des dispositions fédérales.

Les associations sportives membres s'engagent à respecter les règlements de la FFBB, et notamment les dispositions relatives aux ENTENTES, ainsi que les règlements sportifs particuliers de la compétition au sein de laquelle l'équipe d'ENTENTE est engagée.

Article 4 : Financement de l'ENTENTE.

Le financement de l'ENTENTE s'effectuera de la manière suivante : .....
.....

Article 5 : Responsabilité financière.

Les associations sportives membres sont solidairement responsables vis à vis de la FFBB et de ses structures déconcentrées (Ligue et Comité) des dettes engagées envers ces dernières au titre de l'ENTENTE.

Article 6 : Gestion de l'ENTENTE.

Pendant toute la durée de son existence, l'ENTENTE sera gérée par l'association sportive :
.....
Elle évoluera sous les couleurs suivantes :
- à domicile : .....
- à l'extérieur : .....

Article 7 : Devenir des droits sportifs en cas de dissolution.

Au terme de l'ENTENTE, les droits sportifs acquis seront attribués à l'association sportive :
.....

Article 8 : Durée de l'ENTENTE.

L'ENTENTE est créée pour une durée d'une saison sportive.

Néanmoins, elle sera reconduite dans les mêmes termes si le Comité Départemental de Loire Atlantique au sein de laquelle l'équipe de l'ENTENTE évolue en championnat, autorise les associations sportives membres à reconduire l'ENTENTE, à leur demande, pour une saison sportive supplémentaire.

Article 9 : Clause compromissoire.

Tout litige né de l'interprétation et/ou de l'exécution ou de l'inexécution de la présente convention sera soumis à l'arbitrage exclusif du Comité Départemental de Loire Atlantique dès lors qu'il s'agira d'un problème d'ordre purement sportif.

Article 10 : Entrée en vigueur.

La présente convention entrera en vigueur et pourra valablement produire ses effets, dès lors que le Comité Départemental aura autorisé officiellement l'ENTENTE objet de la convention, et dès lors que l'équipe de l'ENTENTE sera régulièrement engagée dans le championnat en vu duquel elle a été constituée.

Fait à .....
~~le~~ .....

Identité et signature du représentant et cachet
1ère Association sportive membre

Identité et signature du représentant et cachet
2ème Association sportive membre

Identité et signature du représentant et cachet
3ème Association sportive membre

DEMANDE D'ENTENTE SÉNIORS
SAISON 2023/2024

A transmettre au plus tard le 03/09/2023

LISTE DES JOUEUSES – JOUEURS composant L'ENTENTE

Catégorie : .....

Groupement sportif : .....
Groupement sportif : .....
Groupement sportif : .....

	Brûlé*	Nom Prénom	N° LICENCE	GROUPEMENT ORIGINE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				

*mettre une croix pour indiquer si le (la) joueur(se) est « brûlé(e) ».

COMPÉTITIONS

III - COMMISSION DES COMPÉTITIONS

1- ÉCHÉANCIER SAISON 2023/2024

ENGAGEMENTS	
5x5	**Engagements** ***Renseigner le formulaire jusqu'au***
*Séniors – **Championnat & Coupe***	*09 juillet 2023*
Jeunes (U20 – U18/U17 – U15 – U13) ***Pré Région/D1***	
*Jeunes (U20 – U18/U17 – U15 – U13) **D2/D3*** *Réserves*	*03 septembre 2023*
*Coupe de Loire-Atlantique **Jeunes***	*10 décembre 2023*
Engagements Supplémentaires 5x5 *Suivant les places disponibles*	
3x3	**Engagements** ***Renseigner le formulaire jusqu'au***
Séniors	*01 octobre 2023*
U18 – U15	
Coupe de Loire-Atlantique : Séniors – U18 – U15	*15 avril 2024*
Mini Basket	**Engagements** ***Renseigner le formulaire jusqu'au***
U11 D1/D2/D3 - U09 « défi bleu »	*03 septembre 2023*
U09 « défi bleu » : Engagements supplémentaires ***U09** « défi blanc/rouge/orange » et **U11 D4***	*15 octobre 2023*
Engagements Supplémentaires *Suivant les places disponibles*	*10 décembre 2023*
Saisie des Horaires sur FBI	
Compétition	**Renseigner sur FBI jusqu'au**
Séniors 5x5 (matchs de septembre à décembre)	*03 septembre 2023*
Jeunes : matchs de septembre & octobre	*17 septembre 2023*
Jeunes : matchs de novembre & décembre	*1er novembre 2023*
Toutes catégories : matchs de janvier à mai	*07 janvier 2024*
Liste de joueurs / joueuses brûlé(e)s	**A retourner au plus tard le**
Liste des brûlés championnat et Coupe Seniors	*17 septembre 2023*
Liste des brûlés championnat Jeunes	
Liste des brûlés Coupe Jeunes	*10 décembre 2023*
Ententes / CTC	**A retourner au plus tard le**
Dossier de demande d'entente Séniors, Jeunes Pré Région et D1	*09 juillet 2023*
Dossier de demande d'entente Jeunes D2 et D3	*03 septembre 2023*
Liste des joueurs des équipes en entente	
Demande de CTC pour la saison 2024/2025	*30 avril 2024*

2- CALENDRIER GÉNÉRAL

	Version 2 du 24/05/2023	SENIORS		JEUNES							3X3	Actions Comité
		PR-D2-D3-D4	Coupe LA	U13 Pré Reg - 1ère phase	Poules de 6	Coupe LA	U09 Défi Bleu	U9 Défi Blanc	U11 D4 U9 Défi Rouge	U9 Défi Orange		
2023	2 et 3 septembre				TQR							Stage Débutant
	9 et 10 septembre				TQPR							Stage recyclage arbitres
	16 et 17 septembre		PRELIMINAIRE	A1 - OPEN	TQD1							OPEN U13 Clinic Entraineur Stage Arbitre
	23 et 24 septembre	A1		A2	A1							
	30 septembre et 1er octobre	A2		A3	A2		A1					
	7 et 8 octobre	A3		A4	A3		A2					
	14 et 15 octobre	A4		A5	A4		A3					
	21 et 22 octobre	A5			A5							
	28 et 29 octobre										J1 1ère phase	
	4 et 5 novembre		1/32 FINALES								J2 1ère phase	
	11 et 12 novembre (Armistice 1918)	R1		R1	R1		A1	A1		1		
	18 et 19 novembre	R2		R2	R2		A2	A2	A1			
	25 et 26 novembre	R3		R3	R3		A3	A3		2		
	2 et 3 decembre	R4		R4	R4		R1	R1	A2			
	9 et 10 décembre	R5		R5	R5		R2	R2		3		Fête de Noël du Baby Basket
	16 et 17 décembre	Barrage DM2	1/16 FINALES	Date limite de report	Date limite de report		R3	R3	A3		J3 1ère phase	Phase secteurs challenge benjamins
	23 et 24 décembre											
	30 et 31 décembre											
	6 et 7 janvier					1/32 FINALES					J4 1ère phase	
2024	13 et 14 janvier	A1			A1		A1	A1	A4			
	20 et 21 janvier	A2			A2		A2	A2		4		
	27 et 28 janvier	A3			A3		A3	A3	A5			
	3 et 4 février		1/8 FINALES			1/16 FINALES				5	J1 2ème phase	
	10 et 11 février	A4			A4		A4	A4	R1			
	Mercredi 14 Février 2024											Finale challenge benjamins
	17 et 18 février	A5			A5		A5	A5		6		
	24 et 25 février										J2 2ème phase	
	2 et 3 mars											
	9 et 10 mars					1/8 FINALES					J3 2ème phase	
	16 et 17 mars	R1			R1		R1	R1	R2			
	23 et 24 mars	R2			R2		R2	R2		7		
	30 et 31 mars / 1er avril (Pâques)		1/4 FINALES			1/4 FINALES			R3		J4 2ème phase terrain neutre	
	6 et 7 avril	R3			R3		R3	R3		8		
	13 et 14 avril	R4			R4		R4	R4	R4			
	20 et 21 avril	R5			R5		R5	R5	R5			
	27 et 28 avril											
	4 et 5 mai	1/4 FINALES			D1-D2-D3 : MR 1/2 Finales Elite							
	11 et 12 mai (Ascension)											
	18 et 19 mai (Pentecôte)		1/2 FINALES		D1-D2-D3 : Date limite	1/2 FINALES	Date limite pour jouer les rencontres					
	25 et 26 mai	1/2 FINALES FINALES			FINALES							
	1 et 2 juin										T.Q. CLA 3X3	AG CD44
	8 et 9 juin		FINALES			FINALES						
	15 et 16 juin										Finales CLA 3X3	Fête du Mini Basket

Anticipez les week end que vous souhaitez libérer. Faites vos demandes de dérogation le plus tôt possible

3- LES ENGAGEMENTS SPORTIFS

Afin qu'une compétition puisse se dérouler, la commission des compétitions est habilitée à :

- Établit un calendrier des différents championnats où figurent : la poule dans laquelle évolue chaque équipe,
- Le lieu, la date et l'horaire quand ils sont imposés, le « règlement sportif » de l'épreuve concernée.
- Définit les modalités administratives liées au déroulement de cette épreuve :
- Les conditions de participation,
- Les conditions de modification d'horaire de rencontre,
- Les formalités d'avant et après rencontre (convocation, communication des résultats…), la conduite à tenir en cas de problème(s) (forfait, absence d'arbitre, absence de licence, réserve, réclamation…),
- La méthode de calcul des classements.
- Complète les modalités administratives par des règlements particuliers, qui fixent : le nombre de montées / descentes et les règlements annexes,

A- LES ENGAGEMENTS SENIORS ET JEUNES D2/D3/D4 ET U9

Les clubs doivent procéder à l'engagement de leurs équipes, pour permettre l'organisation et le fonctionnement des différentes compétitions

L'organisateur du championnat (commission des compétitions) fait parvenir au club un google form avec les consignes afférentes.

Le secrétaire complète celui-ci, puis le renvoie au plus tard à la date demandée.

Un récapitulatif d'engagement est envoyé au club avec le montant à payer et le RIB du CD44. **(Bien vérifier le nombre d'équipe engagées et le niveaux)**

B- ENGAGEMENTS JEUNES AVEC DOSSIER RÉGION / PRE-REGION / D1

Les clubs doivent procéder à l'engagement de leurs équipes, pour permettre l'organisation et le fonctionnement des différentes compétitions

L'organisateur du championnat (comité départemental) fait parvenir au club un google form avec les consignes afférentes, ainsi qu'une annexe au format excel.

Le secrétaire complète ceux-ci, puis les renvoie au plus tard à la date demandée.

Un récapitulatif d'engagement en championnat est envoyé au club avec le montant à payer et le RIB du CD44. **(Bien vérifier le nombre d'équipe engagées et le niveaux)**

Comité Départemental de Basket Ball de Loire Atlantique Commissions Technique & Compétitions	SAISON 2023/2024

ENGAGEMENT

CE DOCUMENT EST A NOUS RETOURNER POUR **LE 25 JUIN 2023** AU PLUS TARD AU COMITE DEPARTEMENTAL

Impérativement par Email : competitions@loireatlantiquebasketball.org

N° Informatique: 04.44 *Club:*

Si CTC *Nom de la CTC:*

faire 2 feuilles d'engagement si vous avez 1 équipe pour votre entité et 1 équipe pour la CTC / Entente

Entraineur

	Nom	Prénom	Mail	Téléphone	Niveau de formation
Entraineur					
Manager					

Entrainements

JOURS	LIEUX	HORAIRES

Joueurs

Nom - Prénom	Année de naissance	N° licence	Sélection	Pré-sélection	Catégorie de jeu année précédente	Niveau de jeu saison précédente

MOTIVATION DE LA DEMANDE - OBLIGATOIRE
PRECISER LA CATEGORIE DES EQUIPES EN REGION SAISON N-1
Tout dossier non motivé sera rejeté

Toute fiche incomplète au 25 Juin 2023 ne sera pas prise en compte.
Merci de bien vouloir envoyer ce fichier au format EXCEL.

VOLONTAIRE POUR ORGANISER UN TOURNOI QUALIFICATIF :

4- LISTES DE BRÛLÉS

Pour chaque équipe « 2 » telle que définie dans l'article 432 des Règlements Généraux, le groupement sportif doit envoyer, avant le début du championnat, au Comité Départemental, la liste des 5 *meilleurs* joueurs pour le championnat et 10 pour la Coupe de Loire Atlantique qui participent régulièrement aux rencontres de l'équipe 1.

Ces joueurs sont dits 'brûlés' et ne peuvent, en aucun cas jouer dans l'équipe 2, 3…

Une modification de liste des **joueurs brûlés seniors** peut-être demandée sur justification 15 jours avant la première journée du championnat pour les raisons suivantes :

- Raisons médicales impliquant un arrêt supérieur à 2 mois
- Mutation professionnelle ou changement définitif de domicile rendant impossible la participation au championnat
- Non-participation d'un joueur aux rencontres concernées, dûment constaté sur les feuilles de marque.

Les clubs pourront demander une modification de la liste des **joueurs brûlés jeunes**, sans justification, 15 jours avant le début de la seconde phase du championnat jeune.

Les modifications ne pourront intervenir au-delà de la dernière journée sportive des matchs aller. La commission des compétitions est chargée de vérifier la régularité et la sincérité des listes déposées par les groupements sportifs. Lorsqu'elle l'estime opportun, elle modifie les listes déposées et en informe les Groupements Sportifs concernés.

Lorsqu'un club dispose de 2 équipes jeunes de la même catégorie et au même niveau, la règle des joueurs brûlés entre ces 2 équipes ne s'applique pas.
Exemples par division :

- Un joueur brûlé de l'équipe I D1 ne peut jouer qu'en équipe I D1
- Un joueur non brûlé de l'équipe I D1 peut jouer en équipe I D1 et en équipe II D2
- Un joueur brûlé de l'équipe II D2 peut jouer en équipe II D2 et en équipe I D1 mais pas dans l'équipe III D3
- Un joueur de l'équipe III D3, jouant un match en équipe I D1 ne pourra plus jouer qu'en équipe I D1 et II D2

PAS BESOIN DE LISTE DE BRÛLÉS EN U9 / U11

LISTE DE BRULES CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 5x5 – U13 à U20

SAISON 2023/2024

Numéro du Club	
Nom du Club	
Nom de la CTC ou de l'Entente (si nécessaire)	

Si vous avez une équipe 2, 3 ou 4 en championnat départemental, chaque équipe devra fournir une liste des 5 meilleurs joueurs qui participent régulièrement aux rencontres de l'équipe de niveau supérieur. Ces joueurs sont dits « brûlés » et ne peuvent en aucun cas jouer dans une autre équipe de même catégorie d'âge participant à un championnat de niveau inférieur.

Liste des joueurs brûlés dans l'équipe (cocher les cases correspondantes) :

U20M		U20F	
U17M		U18F	
U15M		U15F	
U13M		U13F	

	Niveau			Niveau
Equipe 1		VS	Equipe 2	

LISTE DES JOUEURS BRÛLES			
(Doivent apparaitre les joueurs de l'équipe supérieure qui ne pourront pas jouer avec cette équipe)			
Les joueurs brûlés doivent appartenir au club porteur en cas de CTC ou d'entente soit 3 minimum			
	N° licence	Nom	Club Appartenance
1			
2			
3			
4			
5			
Cette liste doit parvenir au Secrétariat du Comité au plus tard le 17 Septembre 2023 Par Email sur : competitions@loireatlantiquebasketball.org			

LISTE DE BRULES CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 5x5 – SENIORS

SAISON 2023/2024

Numéro du Club	
Nom du Club	
Nom de la CTC ou de l'Entente (si nécessaire)	

Si vous avez une équipe 2, 3 ou 4 en championnat départemental, chaque équipe devra fournir une liste des 5 meilleurs joueurs qui participent régulièrement aux rencontres de l'équipe de niveau supérieur. Ces joueurs sont dits « brûlés » et ne peuvent en aucun cas jouer dans une autre équipe de même catégorie d'âge participant à un championnat de niveau inférieur.

Liste des joueurs brûlés dans l'équipe (cocher les cases correspondantes) :

SENIORS M		SENIORS F	

Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

N ou R	
Pré Rég	
D2	
D3	
D4	

Poule A		Poule F	
Poule B		Poule G	
Poule C		Poule H	
Poule D		Poule I	
Poule E		Poule J	

LISTE DES JOUEURS BRÛLES			
(Doivent apparaitre les joueurs de l'équipe supérieure qui ne pourront pas jouer avec cette équipe)			
Les joueurs brûlés doivent appartenir au club porteur en cas de CTC ou d'entente soit 5			
	N° licence	NOM	Club Appartenance
1			
2			
3			
4			
5			
Cette liste doit parvenir au Secrétariat du Comité au plus tard le 17 Septembre 2023 Par Email sur : competitions@loireatlantiquebasketball.org			

5- ENREGISTREMENT DES HORAIRES DES MATCHS DANS FBI

Les horaires sont à renseigner sur FBI via l'onglet

- Compétition
- Saisie des résultats

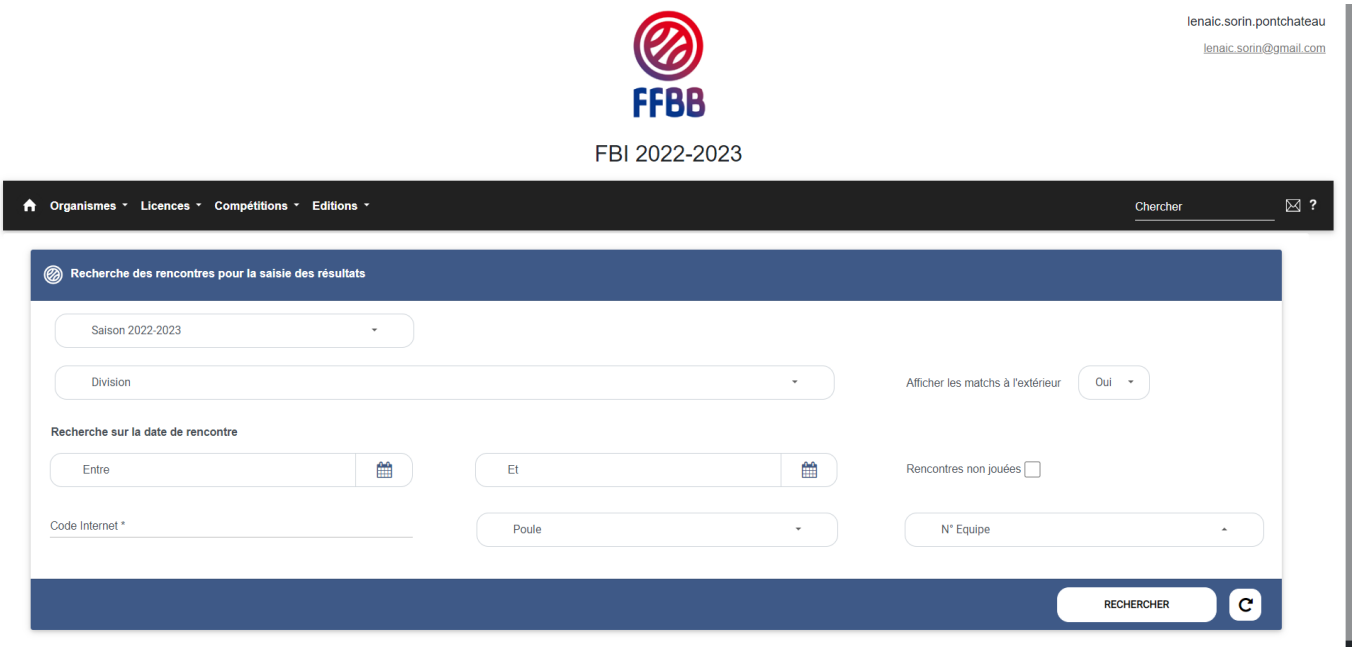

Vous pouvez effectuer cette saisie soit :

- Par journée de championnat (du vendredi au dimanche)
- Par équipe pour la période à renseigner

6- TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TEMPS DE JEU PAR CATÉGORIE + TAILLE DE BALLON + PROLONGATION …

Catégorie	Durée de la Rencontre	Prolongation	Pause Mi-Temps
U9	4 x 6’	Voir règlement mini basket	
U11	4 x 6’	2’	1’ entre deux périodes, 5’ entre les 2 mi-temps
U13 et U15	4 x 8’	3’	2’ entre deux périodes, 10’ entre les 2 mi-temps
U17M -U18F et U20	4 x 10’	5’	2’ entre deux périodes, 10’ entre les 2 mi-temps
Seniors et réserves	4 x 10’	5’	2’ entre deux périodes, 15’ entre les 2 mi-temps

U9 – U11	Taille 5
U13 M&F – U15 F – U18 F – U20 F – Seniors F	Taille 6
U15 M – U17 M – U20 M – Seniors M – Réserves M	Taille 7

7- HORAIRES DES RENCONTRES ET DÉROGATIONS

Les priorités pour l'heure des rencontres sont établies comme suit :

- CHAMPIONNAT DE FRANCE
- PNM et PNF
- RM2 et RF2
- RM3 et RF3
- U20M REGION
- U17M ET U18F REGION
- U15M ET U15F REGION
- U13M ET U13F REGION

Championnat départemental

- PRM et PRF
- DM2 et DF2
- DM3 et DF3
- DM4 et DF4
- U20M/F
- U17M/U18F
- U15M/F
- U13M/F
- U11M/F
- U9M/F

DÉROGATIONS D'HORAIRE SENIORS

La Commission Des Compétitions est **seule qualifiée** pour modifier l'horaire ou la date d'une rencontre sur demande conjointe des groupements sportifs concernés, dans la limite de 30 jours avant la date de la rencontre.

Le club visiteur qui n'accepte pas l'horaire fixé par le club recevant dans l'établissement de rencontres pour une demi-saison, a la possibilité de demander une dérogation via FBi.

Cet accord doit parvenir à la commission des compétitions 30 jours avant la date de la rencontre.

La date d'une rencontre SENIOR peut être AVANCEE, mais JAMAIS REPORTEE.

Les rencontres U13 Accès Région, U15 Accès Région, U17 et U18 Accès Région 1ère phase et U15 Elite, U17/U18 Elite 2ème phase devront se dérouler le dimanche.

Les rencontres Pré Régional Masculin doivent obligatoirement se dérouler le samedi soir.

Horaires autorisés en championnat séniors le DIMANCHE (hors PRM)

11H00 – 13H15 – 14H00 – 15H30 – 16H15 – 17H45

SAMEDI	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H30	21H
U9	SUR DERO												
U11													
U13	SUR DEROGATION												
U15													
U17													
U18													
U20													
SENIORS	SUR DERO												

DIMANCHE	9H	10H	11H	12H	13H	13H30	14H	15H30
U9					SUR DEROGATION			
U11								
U13								
U15								
U17								SUR DERO
U18								
U20								

Les dérogations sont à effectuer sur FBI via l'onglet

- Compétition
- Dérogations

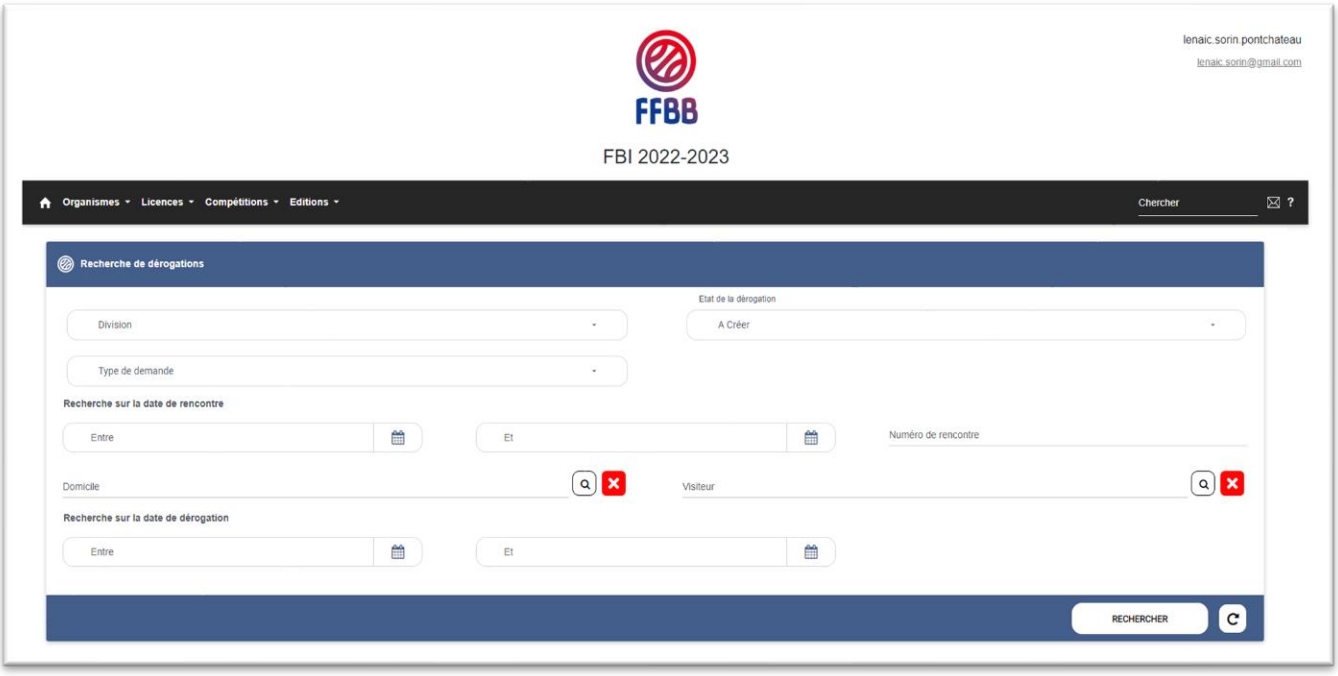

8- ENGAGEMENTS COUPE DE LOIRE ATLANTIQUE

L'organisateur de la Coupe de Loire Atlantique (commission des compétitions) fait parvenir au club un google form avec les consignes afférentes.

Le secrétaire complète celui-ci, puis le renvoie au plus tard à la date demandée.

Un récapitulatif d'engagement en Coupe de Loire Atlantique est envoyé au club avec le montant à payer et le RIB du CD44. (Bien vérifier le nombre d'équipes engagées et le niveau)

Une liste de 10 brûlés sera demandée pour les équipes (2, 3 engagées)

Cochez la catégorie concernée par cette liste

Catégorie	Masculins	Féminines
Séniors		
U17 / U18		
U15		
U13		

LISTE DES JOUEURS BRÛLES

(Doivent apparaitre les joueurs de l'équipe supérieure qui ne pourront pas jouer avec cette équipe)

Les joueurs brûlés doivent appartenir au club porteur en cas de CTC ou d'entente

	N° licence	NOM	Club Appartenance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Cette liste doit parvenir au Secrétariat du Comité **au plus tard le 17 Septembre pour les SENIORS**
Et le 10 décembre pour les JEUNES U13/U15/U17/U18/U20
Par Email sur : **competitions@loireatlantiquebasketball.org**

9- LA FEUILLE DE MARQUE EST DÉMATÉRIALISÈE ET SE FAIT SUR LE LOGICIEL E-MARQUE.

Pour obtenir le code de la rencontre, dans le logiciel Fbi, vous devez cliquer sur ce logo au bout de la ligne de votre rencontre.

Vous obtiendrez votre code « **GQAMQZ62** » pour générer votre rencontre.

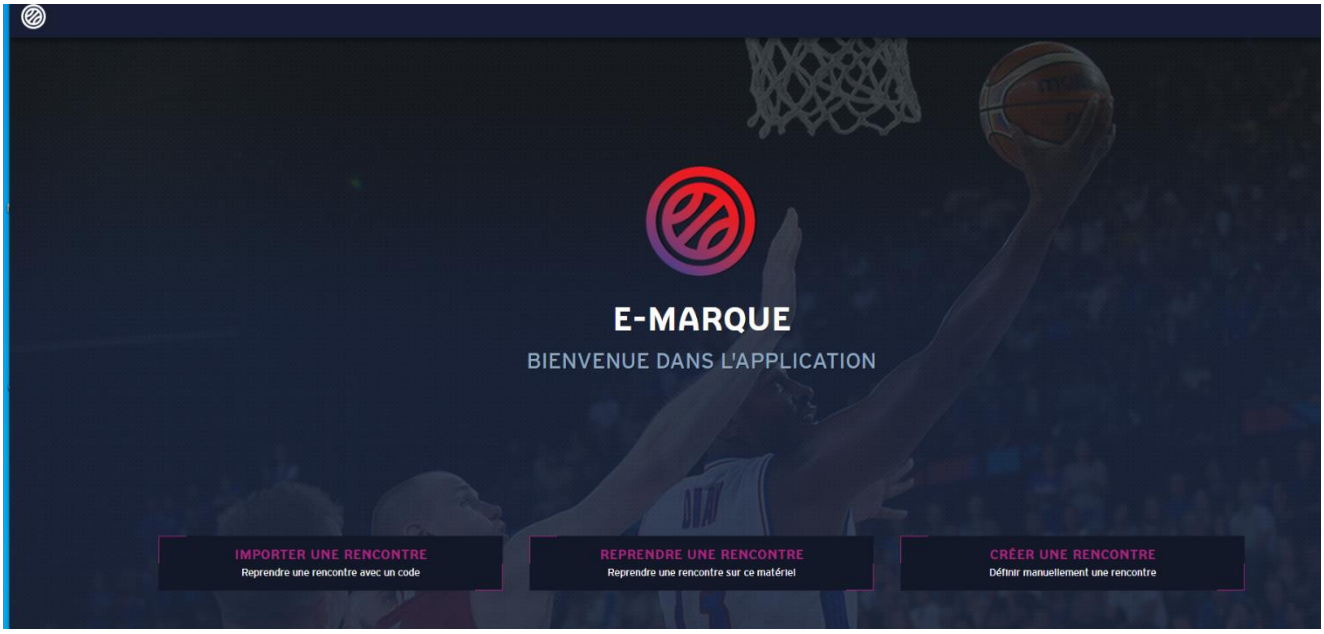

Pour effectuer vos feuilles vous devez utiliser le logiciel e-Marque V2

Faire attention à avoir la dernière version e-Marque V2 que vous trouverez dans l'onglet :

- Compétitions
- Télécharger e-Marque V2

Une fois la rencontre terminée vous devez clôturer celle-ci et envoyer le fichier.
La commission des compétitions est à même de vérifier les feuilles via les post-contrôles afin de vérifier :

- Les brûlés
- Les surclassements
- La qualification
- Les fautes

Si vous rencontrez un problème pour transmettre le fichier, il faut enregistrer la feuille et la faire parvenir à la commission des compétitions ainsi qu'à l'assistance FFBB par mail :
competitions@loireatlantiquebasketball.org.
assistanceemarquev2@ffbb.com

Si toutefois l'e-Marque ne fonctionnait pas, merci de faire une feuille papier et de la transmettre également par mail.

Les feuilles de marque doivent être transmises au plus tard le dimanche à 23h59.

10- CRITÈRES D'INSCRIPTION U9/U11

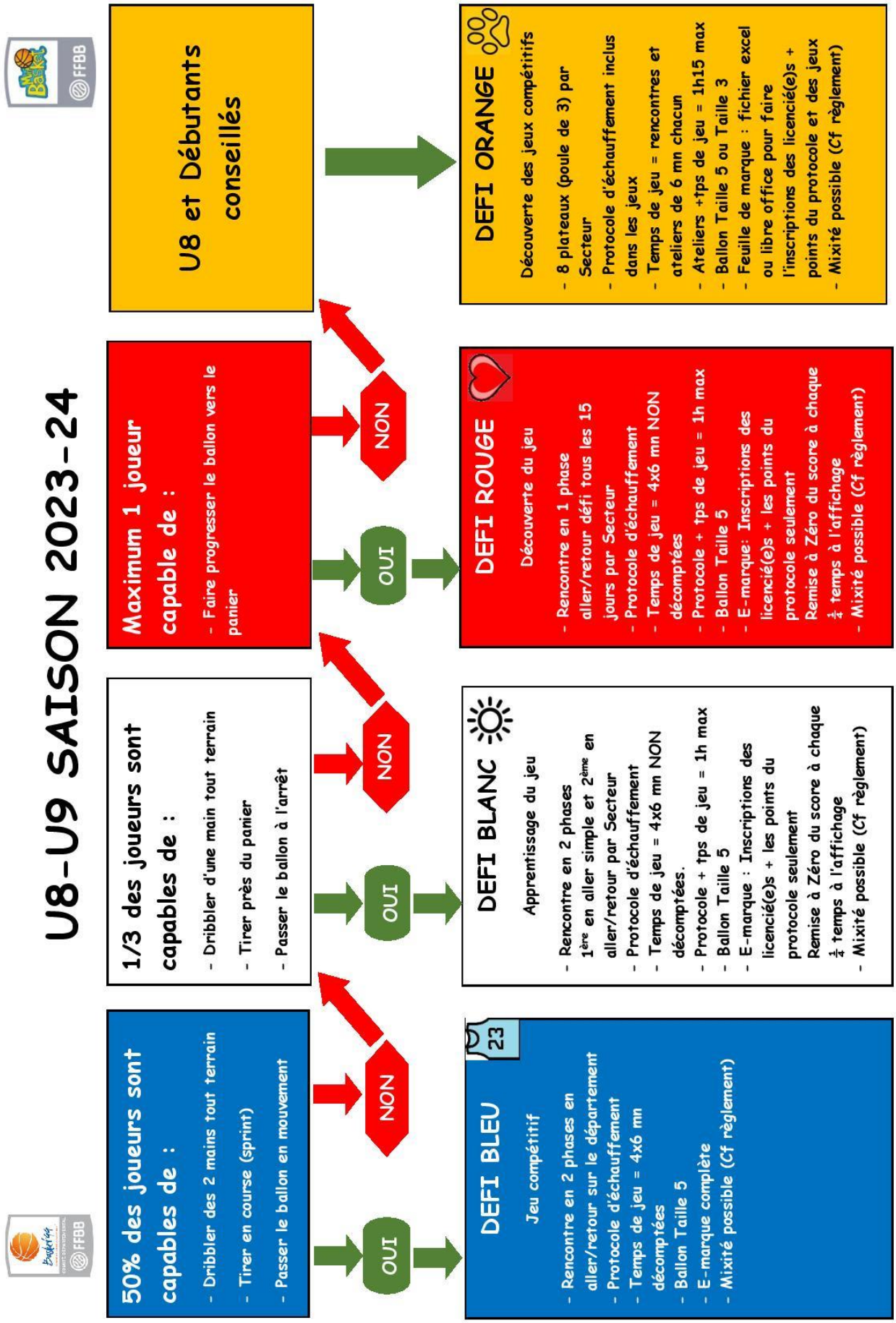

CRITÈRES D'INSCRIPTION U11

Matchs compétitifs		Apprentissage des matchs	Découverte des matchs
NIVEAU D1	**NIVEAU D2**	**NIVEAU D3**	**NIVEAU D4**
			> 2 Jeux du protocole modifiés > + 3mn de tirs à la ligne de LF à la mi-temps
6 joueurs sont capables de :	4 joueurs sont capables de :	2 joueurs sont capables de :	Privilégier les U10 et Débutant
SAVOIR FAIRE INDIVIDUEL			
TIRS	Être capable de tirer en course à gauche et à droite, choisir les bons appuis et la bonne main de tir.		
	Être capable de tirer à 3 ou 4 mètres (hors zone restrictive) après passe ou dribble.		
PASSES	Être capable de passer à l'arrêt.		
	Être capable de passer en mouvement.		
DRIBBLES	Être capable de traverser le terrain en 5 à 6 dribbles, main droite et/ou main gauche.		
	Être capable de dribbler face à son adversaire et de changer de main si nécessaire.		
SANS BALLON	Être capable de se démarquer sans l'aide de partenaire.		
	Être capable de toujours voir le ballon(attaque/défense).		
DÉFENSE	Être capable, sur porteur de balle, de se placer sur le chemin du panier, à une distance de bras.		
	Être capable, sur non porteur de balle, de se placer sur la ligne de passe proche de son joueur.		

11- ÉCHAUFFEMENT DES DÉFIS U9

U11 D1-D2-D3	Aucun protocole d'échauffement et mi temps
U11 D4	Protocole d'échauffement + mi-temps **obligatoire**
U09 Tous défis	Protocole d'échauffement **obligatoire**

TOUS les Défis sont concernés : BLEU BLANC ROUGE ORANGE

AVANT MATCH :
L'échauffement sous forme de protocole U9 Débutants (**2X3mn**).
Les 2 épreuves en échauffement d'avant match ou 1 épreuve en avant match et l'autre à la mi-temps.

Matériel nécessaire :
1 Chrono de 3mn (celui du match).
2 ballons par équipe.
5 plots pour le slalom et les tirs en course.

DEROULEMENT DU SLALOM A 2 BALLONS A HAUTEUR DES LANCERS FRANCS 3MN :

A l'aller : Départ en dribble du 1er plot, slalom entre les 3 plots et poursuivre en dribble jusqu'au 4ème plot, tourner autour.
Au retour: dribble de progression (sans slalom) + passe entre les 2 derniers plots ou main à main au joueur suivant.

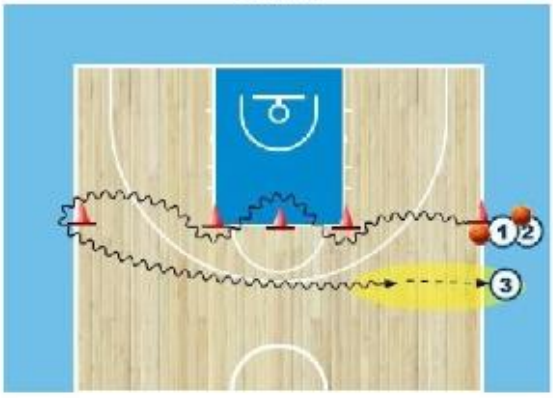

Compter le nombre de passages effectués par équipe. L'équipe vainqueur est l'équipe qui a effectué le plus de passages. (si égalité, alors partage de points).

DEROULEMENT DU JEU DE TIRS DES 5 PLOTS 3MN :

5 plots positionnés sur la ligne des 3 points.
5 Positions de tir, marquer 3 tirs par équipe à chaque plot, idéalement en course (dribble + empreintes avec une **très grande tolérance sur le « marcher »**).

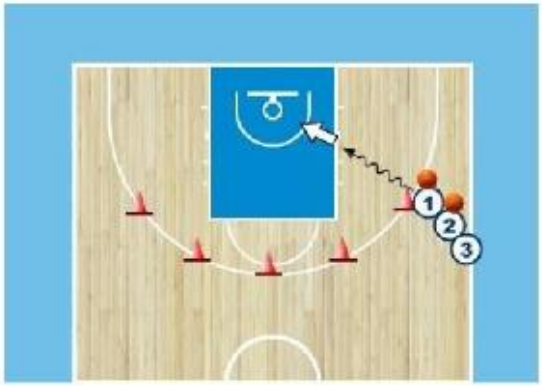

Compter le nombre de paniers réussis par équipe. L'équipe vainqueur est la première équipe qui a marqué les 15 tirs en moins de 3 minutes ou celle qui en a marqué le plus au terme des 3 minutes (si égalité, alors partage de points).

POUR CHAQUE EPREUVE : équipe vainqueur, **6 pts**, égalité, **4 Pts par équipe**, équipe vaincue, **3 pts.**

Chaque équipe débute donc le match avec des points.

12- ÉCHAUFFEMENT DES U11 D4

ECHAUFFEMENT et MI-TPS des U11 D4
Saison 2023/24

2 épreuves d'AVANT MATCH :
L'échauffement sous forme de protocole U11 D3 et D4 **Apprentissage** et **découverte** **des matchs.** (**2X3mn**).

1 épreuve à LA MI-TEMPS de tirs de la ligne des Lancers francs 1x3mn

Matériel nécessaire :
- **1** Chrono de 3mn (celui du match).
- **2** ballons par équipe.
- **5** plots pour le slalom et les tirs en course **avec changement de mains à chaque plot.**

DEROULEMENT DU SLALOM A 2 BALLONS A HAUTEUR DES LANCERS FRANCS 3MN :

A l'aller : Départ en dribble du 1er plot, slalom **avec changement de mains à chaque plot** entre les 3 plots et poursuivre en dribble jusqu'au 4ème plot, tourner autour.

Au retour: dribble **avec changement de mains à chaque plot** + passe entre les 2 derniers plots ou main à main au joueur suivant.

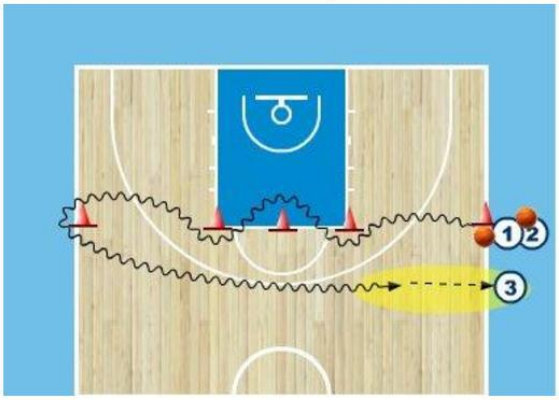

Compter le nombre de passages effectués par équipe. L'équipe vainqueur est l'équipe qui a effectué le plus de passages. (si égalité, alors partage de points).

DEROULEMENT DU JEU DE TIRS DES 5 PLOTS 3MN :

5 plots positionnés sur la ligne des 3 points.
5 Positions de tir, marquer **5 tirs par équipe** à chaque plot, idéalement en course.

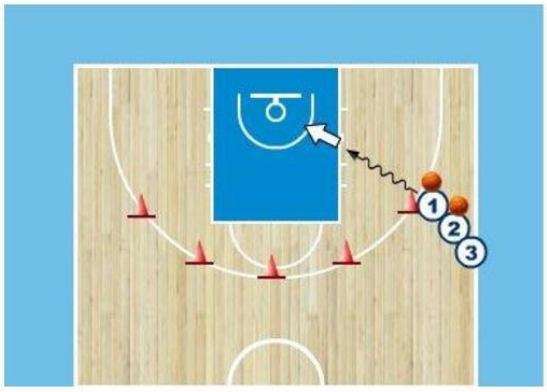

Compter le nombre de paniers réussis par équipe. L'équipe vainqueur est la première équipe qui a marqué les 15 tirs en moins de 3 minutes ou celle qui en a marqué le plus au terme des 3 minutes (si égalité, alors partage de points).

DEROULEMENT DU JEU DE TIRS DE LA MI-TEMPS 3MN :

Tous les joueurs positionnés en colonne à la ligne des Lancers Francs.
2 ballons pour l'équipe.
Chaque joueur tire de la ligne des LF et va chercher son rebond, il passe au suivant, le franchissement de la ligne est possible.

POUR CHAQUE EPREUVE : équipe vainqueure, **6 pts,** égalité, **4 Pts par équipe**, équipe vaincue, **3 pts.**

Chaque équipe débute donc le match avec des points.

IV- DISPOSITIONS FINANCIÈRES

DISPOSITIONS FINANCIERES 2023 - 2024

DU COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DE LOIRE ATLANTIQUE

CLUB

1 -SOCLE pour tout licencié en club		Part FFBB	Part LIGUE	Part COMITE	Coût total socle	
Licence club	TOUTES	14,00 €	5,30 €	14,00 €	33,30 €	
EXTENSIONS pour pratiquer en club		Part FFBB	Part LIGUE	Part COMITE	Coût total Extension	Coût Licences
Jjoueur compétition	U19 à Seniors	17,00 €	6,45 €	9,00 €	32,45 €	65,75 €
	U16 à U18	17,00 €	5,45 €	8,50 €	30,95 €	64,25 €
	U12 à U15	7,00 €	1,40 €	5,60 €	14,00 €	47,30 €
	U5 à U11	1,00 €	0,00 €	4,20 €	5,20 €	38,50 €
Joueur Loisir	U19 et plus	10,00 €	3,10 €	18,35 €	31,45 €	64,75 €
Joueur Entreprise	U19 et plus	10,00 €	5,45 €	1,00 €	16,45 €	49,75 €
Vivre Ensemble	U18	Gratuit	0,00 €	Gratuit	0,00 €	33,30 €
Santé, Inclusif, Tonik	U19 et plus	0,00 €	0,00 €	Gratuit	0,00 €	33,30 €
Micro-Basket (pas de socle)	U5 et moins	0,00 €	0,00 €	6,00 €	0,00 €	6,00 €
2 -EXTENSIONS PRÊT "licence T"		Part FFBB	Part LIGUE	Part COMITE	Coût Licences T	
Joueur compétition	U7 à U13	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
	U14 à U15	18,00 €	18,00 €	19,00 €	55,00 €	
	U16 et plus	35,00 €	35,00 €	26,00 €	96,00 €	
3 - Autorisations SECONDAIRES pour joueur compétition en club		Part FFBB	Part LIGUE	Part COMITE	Coût Autorisations Secondaires	
Joueur compétition AST Compétition	U13	Gratuit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	U15	15,00 €	0,00 €	0,00 €	15,00 €	
	U16 et plus	24,00 €	0,00 €	0,00 €	24,00 €	
Joueur Compétition AST Entreprise	U18	non autorisé				
	U19 et plus	19,00 €	0,00 €	0,00 €	19,00 €	
Joueur Compétition ASP Compétition	U18	Gratuit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	U19 et plus	24,00 €	0,00 €	0,00 €	24,00 €	
4 - MUTATIONS		Part FFBB	Part LIGUE	Part COMITE	Coût mutations	
MUTATIONS	U7 à U13	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €	
5 - ASSURANCES LICENCES						
RC -obligatoire		0,26 €				
Option A		2,17 €				
Option B (avec I.J.)		6,27 €				
Complémentaire C (A ou B)		0,36 €				

HORS CLUB

6 -		Part FFBB	Part LIGUE	Part COMITE	Coût Licences
Licence Contact Basket	TOUTES	Gratuit	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Licence Contact Micro Basket	U3 à U5	Gratuit	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Basket Santé Découverte	tout âge	Gratuit	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Licence Juniorleage 3 x 3	U18	18,00 €	0,00 €	0,00 €	18,00 €
Licence Superleague 3X3	U19 et plus	33,00 €	0,00 €	0,00 €	33,00 €
Pass pour un Evenement sportif : * Jouer 1 Open Start 3x3 * ou participer à 1 Camp Basket * ou Jouer Entreprise	U18	2,00 €	0,00 €	0,00 €	2,00 €
	U19 et plus	5,00 €	0,00 €	0,00 €	5,00 €

DISPOSITIONS FINANCIERES 2023 - 2024

DU COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DE LOIRE ATLANTIQUE

7 - ENGAGEMENTS 5X5	Engagt	Droit à la formation des arbitres	Fonds de développement de l'arbitrage	TOTAL * (hors frais de repas)
Seniors - Réserves	125,00 €	17,00 €	15,00 €	157,00 €
U20 - U18 - U17	90,00 €	17,00 €	10,00 €	117,00 €
U15- U13 - U11	80,00 €	17,00 €	10,00 €	107,00 €
U9	60,00 €	-	-	60,00 €
Coupe de la Loire Atlantique Seniors	60,00 €			
Coupe de la Loire Atlantique Jeunes	40,00 €			
8 - ENGAGEMENTS 3X3				
Seniors - U20	30,00 €			
U18-U17 - U15	20,00 €			
Coupe de la Loire Atlantique Seniors	25,00 €			
Coupe de la Loire Atlantique Jeunes	15,00 €			
9 - REAFFILIATION ET AFFILIATION				
Association & Etablissement de 50 licenciés et moins - 5x5 + 3x3 + VxE	150,00 €			
Association de plus de 50 licenciés - 5x5 + 3x3 + VxE	225,00 €			
Etablissement de plus de 50 licenciés - 5x5 + 3x3 + VxE	150,00 €			
Nouvelle association & Etablissement - 5x5 + 3x3 + VxE	150,00 €			
10 - FORFAITS 5x5 : ENVOI EN LRAR				
Simple Seniors PR	150,00 €			
Simple Seniors D2	125,00 €			
Simple Seniors D3/D4	100,00 €			
Général Seniors	3 fois le prix du forfait simple			
Forfait jeunes quarts/demi finales/finale	140 / 180 / 300 €			
Forfait général jeunes D2/D3	45,00 €			
Forfait Simple jeunes D1 1ère phase -PR-Elite	1 fois le prix de l'engagement			
Forfait général jeunes D1 1ère phase -PR - Elite	2 fois le prix de l'engagement			
11 - FORFAITS 5x5 : COUPE LOIRE ATLANTIQUE				
Simple Seniors	1 fois le prix de l'engagement			
Simple Jeunes	1 fois le prix de l'engagement			
Seniors et Jeunes quarts/demi finales/finale	140 / 180 / 300 €			
12 - FORFAITS 3X3 : ENVOI EN LRAR				
Forfait Simple 3X3	1 fois le prix de l'engagement			
Forfait Général 3x3 Jeunes	2 fois le prix de l'engagement			
Forfait Général 3x3 Seniors	3 fois le prix de l'engagement			
13 - LICENCES MANQUANTES par club				
1ère Infraction	Avertissement			
2ème Infraction	pénalité 10 €			
3ème Infraction	pénalité 10 € x 2			
4ème Infraction	pénalité 10 € x 3			
5ème Infraction et suivantes	pénalité 10 € x 5			
14 - DOSSIER OUVERT PAR LA COMMISSION DES COMPETITIONS LRAR : Match perdu par pénalité				
Frais occasionnés lors de la procédure	30,00 €			
15 - MANQUEMENT AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES - PAR CLUB				
E-marque non deposée ou feuille de marque non parvenue au Comité - 1ère fois	Avertissement			
E-marque non deposée ou feuille de marque non parvenue au Comité - 2ème fois	10 €/feuille/semaine de retard			
Coach ou aide-coach manquant (nom et/ou n° de licence)	Avertissement			
2ème Infraction et suivantes	15,00 €			
16 - MANQUEMENT AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES - 3x3 - ENVOI PAR MAIL - PAR CLUB				
1er retard de saisie de résultats (prix par résultat manquant), retard de saisie 3x3 sur Event Maker et non envoi au Comité des feuilles de match 3x3 et fiches de résultats 3x3	Avertissement			
2ème retard de saisie de résultats et suivants (prix par résultat manquant), retard de saisie 3x3 sur Event Maker et non envoi au Comité des feuilles de match 3x3 et fiches de résultats 3x3	10,00 €			
17 - MANQUEMENT AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES - ENVOI PAR MAIL - PAR CLUB				
Retard envoi engagement séniors	100,00 €			
Retard envoi engagement jeunes (prix par équipe)	15,00 €			
Retard saisie planning de rencontres	60,00 €			
Non saisie du planning de rencontres	120,00 €			
Retard présentation listes de joueurs brulés et liste d'ententes par équipe	40,00 €			

DISPOSITIONS FINANCIERES 2023 - 2024

DU COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DE LOIRE ATLANTIQUE

18 -(Commission des Officiels) MANQUEMENT AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES			
1er motif injustifié (absence ou retour)		Avertissement	
2ème motif injustifié (absence ou retour)		50,00 €	
3ème motif injustifié (absence ou retour)		remise à disposition aux clubs	
19 - ORGANISATION MANIFESTATIONS SPORTIVES			
Désistement organisation 1/2 finales et finales Coupe Loire Atlantique		400,00 €	
20 - DISCIPLINE			
2ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport		50,00 €	
4ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport		200,00 €	
21- RECLAMATION ET VOIES DE RECOURS			
Réclamations		120,00 €	
22 - PENALITES FINANCIERES (Divers)			
Absence Assemblée Générale - 2 euros par licencié (licenciés au 31 mars de l'année en cours) avec un minimum de 50 euros			
Absence au rassemblement de début de saison entraineur D1		60,00 €	
23 - INDEMNITES KILOMÉTRIQUES (kilomètre parcouru)		0,40 €	
24 - DIVERS			
Arbitres : indemnité forfaitaire Seniors		30,00 €	
Arbitres : indemnité forfaitaire Jeunes		26,00 €	
Forfait péréquation par phase*		700,00 €	
OTM : indemnité forfaitaire finales CLA Seniors et Jeunes		30,00 €	
Non règlement de l'arbitre par 1 des 2 clubs		2 fois le prix dû (indemnité + km)	
25 - PRIX DES STAGES			
TECHNIQUE : Formation Accompagnateur d'Equipe (non qualifiante) sous réserve du nombre de participants		40,00 €	
TECHNIQUE : Formation Socle commun de connaissance		90,00 €	
CDO - TECHNIQUE : Stage 1 jour	Frais de restauration (sous réserve d'évolution liée à nos prestataires)	20,00 €	
CDO : Stage 2 jours	Frais d'hébergement/restauration (sous réserve d'évolution liée à nos prestataires)	120,00 €	
Indemnité kilometrique forfaitaire intervention CTF		40,00 €	
26 - LOCATIONS			
Structure gonflable 5 X 5 (caution 1 000 €)		**CLUBS**	**HORS CLUBS**
La journée		**Gratuit**	200,00 €
Le week end ou 2 jours		**Gratuit**	500,00 €
La semaine		**Gratuit**	1 000,00 €
Structure gonflable 3X3 (caution 1 000 €)			
La journée		**Gratuit**	200,00 €
Le week end ou 2 jours		**Gratuit**	500,00 €
La semaine		**Gratuit**	1 000,00 €
Terrain 3x3 + but (caution 2 500 €)			
Les 2 jours		**Gratuit**	1 000,00 €
La semaine		**Gratuit**	2 500,00 €
Panneaux de basket (caution 50 €)			
Panneau baby		**Gratuit**	20,00 €
Panneaux de basket (caution 250 €)			
Panneau Decathlon B900		**Gratuit**	60,00 €
But gonflable (caution 250 €)			
But gonflable		**Gratuit**	60,00 €
Matériel de chronométrage			
Chrono 24" (caution 250 €)		**Gratuit**	40,00 €
Chrono 12" (caution 1000 €)		**Gratuit**	100,00 €
Chrono portatif (caution 250 €)		**Gratuit**	40,00 €

*** se référer au règlement de la péréquation dans les règlements généraux**

V- COMMISSION TECHNIQUE

Calendrier des Formations de Cadres - PLANNING – SAISON 2023 / 2024

NIVEAU	Stage N°	DATES
FORMATION ACCOMPAGNATEURS D'ÉQUIPES		
3 regroupements possibles **(Coût : 40 euros)** **SITES :** **- Nantes session 1** **- Saint Nazaire** **- Nantes session 2** **Formation destinée à des adultes ou jeunes adultes désirant prendre en charge le coaching d'une équipe.** **Exemple de personnes concernées : parents basketteurs ou NON débutant le coaching ou donnant un coup de main ponctuel dans l'encadrement d'une équipe.** **Cette formation peut se détacher au sein d'un club, un minimum de 8 participants est requis pour le déclenchement de l'action (possibilité de mutualisation entre plusieurs clubs voisins). Dates et lieu à définir suivant les demandes.** -	**1**	Nantes (session 1) au CD44 les : - Vendredi 13 Octobre 2023 (19h30-22h00) - Vendredi 26 Janvier 2024 (19h30-22h00) St Nazaire les : - Samedi 18 Novembre 2023 (9h30-12h00) - Samedi 17 Février 2024 (9h30-12h00) Nantes (session 2) au CD44 les : - Samedi 21 Octobre 2023 (9h30-12h00) - Samedi 3 Février 2024 (9h30-12h00) **3ème regroupement en parallèle d'un match de Haut niveau Féminin ou Masculin** Date limite d'inscription : **29 Septembre 2023**
FORMATION SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES		
Formation destinée à de jeunes basketteurs ou non désirant s'impliquer dans l'encadrement d'une équipe. **(Coût :90 euros, repas pris en charge le midi du 27 et 30 Octobre)** **Exemples de profils concernés : jeunes (mineurs) qui débutent le coaching, donne un coup de main lors des entrainements ou des stages de clubs.**	**2**	Nantes (session 1) au CD44 les : Samedi 7 Octobre 2023 (9h30-12h00) Vendredi 27 Octobre 2023 (9h30-18h00) Samedi 27 Janvier 2024 (9h30-12h00) Saint Nazaire/La Baule (session 2) Samedi 30 Septembre 2023 (9h30-12h00) Lundi 30 Octobre 2023 (La Baule 9h30-18h00) Samedi 20 Janvier 2024 (9h30-12h00) Date limite d'inscription : **25 Septembre 2023**

BREVETS FÉDÉRAUX (formation diplômante)		
BF Enfants et Jeunes **Formule 2x1 journée +2 ½ journée** **(Coût : 150 euros)** **(Site de Nantes, repas pris en charge lors des journées complètes)** **BF Adultes** **Formule 7x3 heures**	3	**Brevet enfants :** Lundi 23 Octobre 2023 (9h00-18h00) Samedi 16 Décembre 2023 (9h00-12h00) Samedi 10 Février 2024 (9h00-12h00) Lundi 26 Février 2024 (9h00-18h00) **Brevet jeunes :** Mardi 24 Octobre 2023 (9h00-18h00) Samedi 16 Décembre 2023 (9h00-12h00) Samedi 10 Février 2024 (9h00-12h00) Mardi 27 Février 2024 (9h00-18h00) **Brevet adultes :** Lundi 13 Novembre 2023 (19h30-22h30) Lundi 11 Décembre 2023 (19h30-22h30) Lundi 15 Janvier 2024 (19h30-22h30) Lundi 12 Février 2024 (19h30-22h30) Lundi 18 Mars 2024 (19h30-22h30) Lundi 15 Avril 2024 (19h30-22h30) Lundi 13 Mai 2024 (19h30-22h30) **Modalités d'inscription via la Ligue et la FFBB à partir du 26 Juin 2023, date limite des inscriptions le 2 Octobre 2023.**
Formule de secteur (6 x 3,5 heures) **(Coût : 150 euros)**	4	**Articulation des secteurs et propositions des dates aux clubs à partir du 23 Juin 2023.** **Début des formations à partir de Novembre 2023.** **Modalités d'inscription via la Ligue et la FFBB à partir du 26 Juin 2023, date limite des inscriptions le 2 Octobre 2023.**

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION (CS1)

Première étape obligatoire lorsqu'une personne veut entrer dans la formation DETB (Diplôme d'Entraineur Territorial de Basketball).

PRE REQUIS :
Être titulaire d'un brevet fédéral ou d'un diplôme initiateur.

SESSION A :

Samedi 16 Septembre 2023 (9h00-12h00).
Vendredi 27 et Samedi 28 Octobre (2 jours avec hébergement).
Repas et hébergement inclus dans le prix de la Formation.

SESSION B :

Dimanche 17 Décembre 2023 (9h00-18h00).
Dimanche 7 Janvier 2023 (9h00-18h00).
Dimanche 4 Février 2023 (9h00-18h00).
Repas inclus dans le prix de la formation.

Modalités d'inscription via la Ligue à partir du 26 Juin 2023, date limite des inscriptions le 1er Septembre pour la session A, le 24 Novembre pour la session B.
Coût de la formation 300 euros.

VI- GLOSSAIRE

Général

- FFBB ► Fédération Française de Basket Ball
- PDL ► Pays de La Loire
- LR ► Ligue Régionale
- CD44 ► Comité départemental de Loire Atlantique
- AG ► Assemblée Générale
- eFFBB ►extranet FFBB
- FBi ►France Basket Information
- CTC ► Coopération Territoriale de Club
- CDO ► Commission Des Officiels
- CDC ► Commission des Compétitions
- CMJ ► Commission Mini et Jeunes
- VxE ► Vivre Ensemble

Compétition

- TQR ► Tournoi Qualificatif Région (pour les jeunes)
- TQPR ► Tournoi Qualificatif Pré Région (pour les jeunes)
- TQD ► Tournoi Qualificatif Département (pour les jeunes)
- CLA ► Coupe de Loire Atlantique
- A1, A2 … ► Rencontre Aller 1ère journée …
- R1, R2 … ► Rencontre Retour 1ère journée …
- PR (jeunes) ► Pré Région (niveau de jeu)
- D1, D2 … ► Niveau Départemental 1 …
- PRM/PRF ► Pré Région Masculins – Pré Région Féminins pour les seniors

Technique

- CT ► Conseiller Technique
- SCC ► Socle Commun de Connaissance
- BF ► Brevets Fédéraux
- CS ►Certificat de Spécialisation (Le Comité Départemental encadre le CS1)
- DETB ► Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basket
- BPJEPS ► Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport
- DE ► Diplôme d'Etat
- PREDICT ► Plan Régional pour la Détection et la Sélection des Talents

Mini et Jeunes

- FNMB ► Fête Nationale du Mini Basket
- FNBB ► Fête de Noël du Baby Basket
- CB ► Challenge Benjamins
- OBE ► Opération Basket Ecole
- EFMB ► Ecole Française de Mini Basket (Label)
- JAP ► Je joue, j'arbitre, je participe

Qualifications

Typologie des licences	Renouvellement Création	Mutation	Mutation exceptionnelle
Dirigeant/Techniciens/Arbitres/Officiels table de marque/Adhérent (hors compétition)	0	1	2
Joueur compétition (à partir de U7)	0C	1C	2C
Joueur Loisir (à partir de 18 ans)	0L	1L	2L
Joueur Micro-Basket (de 3 à 5 ans)	0M	1M	2M
Pratiquant Vivre Ensemble - Basket Santé	0VS	1VS	2VS
Pratiquant Vivre Ensemble - BaskeTonik	0VT	1VT	2VT
Pratiquant Vivre Ensemble – Basket Inclusif	0VI	1VI	2VI
Pratiquant le Basket Entreprise	0VE	1VE	2VE
Licence compétition avec une extension T (prêt) (-21 ans)	0CT	-	-
Joueur compétition avec une extension AST	0C AST	1C AST	2C AST
Joueur compétition avec une extension AST pour dans une CTC	0C AST CTC	1C AST CTC	2C AST CTC
Joueur compétition avec une extension AST pour du basket entreprise	0C ASTE	1C ASTE	2C ASTE

- CM ► Certificat médical
- SURCL ► Surclassement
- Niveau de surclassement, exemple :
  - D13 ►surclassement autorisé en U13 Département maximum
  - R20 ► surclassement autorisé en U20 Région maximum
  - NS ► surclassement autorisé en Seniors niveau national maximum
- CF-PN = Championnat de France – Pré-nationale